GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

# IQRA'

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

## ENTRE L'ÉCOLE CONFESSIONNELLE ET L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE

## PRÉSERVER LE VIVRE-ENSEMBLE ET L'ÉQUITÉ

14

1er au 7 avril 2024
22 au 28 Ramadan 1445

Ph : Guillaume Saulova

NOTRE ENTRETIEN AVEC LA MAMAN DE LA JEUNE SAMARA

AL-AQSA ET GAZA : DEUX CITÉS, UNE NUIT DE DESTIN

L'ÉTHIQUE DE L'AÏD AL-FITR

# Sommaire


p. 4

*Le billet du Recteur*

**ENTRE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE ET L'ÉCOLE CONFESSIONNELLE : PRÉSERVER LE VIVRE-ENSEMBLE ET L'ÉQUITÉ**

p. 11

*Focus sur une actualité*

**AL-AQSA ET GAZA : DEUX CITÉS, UNE NUIT DU DESTIN**

p. 13

**ILS ONT FAIT L'ACTUALITÉ DE LA SEMAINE**

p. 14

*Entretien*

**"C'EST GRÂCE À TOUTES CES PERSONNES QUI ONT PRIÉ POUR MA FILLE" - NOTRE ENTRETIEN AVEC LA MAMAN DE LA JEUNE SAMARA, AGRESSÉE À MONTPELLIER**

p. 19

*Tribune*

**"JE REFUSE !" - PAR RACHID AZIZI**

p. 20

*Actualités de la Grande Mosquée*

**DU 1ER AU 7 AVRIL 2024**

p. 23

*Paroles du Minbar*

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI - L'AMBIANCE DE FIN DE RAMADAN, CETTE ANNÉE**

p. 24

*De la Révélation à nos jours*

**LA PRIÈRE** (PART. 2)

p. 26

*Récits célestes*

**ADAM, PREMIER PROPHÈTE**

p. 29

*Sabil al-Iman : éclats spirituels de la semaine*

**DU CIEL AUX CŒURS : LA TRANSMISSION DU CORAN À TRAVERS LES ÂGES** (PART. 4)

p. 33

*Invocation*

**‘Ô ALLAH, FAIT QUE MON JEÛNE SOIT L’EXPRESSION DE MES REMERCIEMENTS’**

p. 34

*Les Noms et les Attributs d’Allah*

**AL-WAHHAB**

p. 35

*Le Hadith de la semaine*

**‘JEÛNER SIX JOURS DU MOIS DE SHAWWÂL APRÈS LE JEÛNE DE RAMADAN’**

p. 36

*Notre mosquée*

**L’ÉTHIQUE DE L’AÏD AL-FITR ET LA PRIÈRE DE L’AÏD À LA MOSQUÉE**

p. 37

*Lumière et lieux saints : à la découverte des mosquées du monde*

**DJAMAA KETCHAOUA**

p. 41

*Les mots voyageurs*

**HASARD**

p. 42

*Plumes en éveil : un livre coup de coeur*

***AU PIED DU MUR VIE ET MORT DU QUARTIER MAGHRÉBIN DE JÉRUSALEM* DE VINCENT LEMIRE**

p. 43

*Le dessin de la semaine*

**PAR JUSTIN MARRON**

p. 44

*Le citation de la semaine*

**DICTON DE SAGESSE DES PRÉDÉCESSEURS**

p. 45

*Événements*

**À VENIR À LA MOSQUÉE DE PARIS**

الملكان

# Le billet du Recteur

n°14

## ENTRE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE ET L'ÉCOLE CONFESSIONNELLE : PRÉSERVER LE VIVRE-ENSEMBLE ET L'ÉQUITÉ

La loi Debré, un trait d'union entre la liberté d'enseignement et les impératifs de l'État, a inauguré en 1959 une ère où les écoles confessionnelles ont éclos, sous l'égide d'une tutelle publique conditionnelle. À travers cette législation, la France a ouvert les portes de l'éducation privée aux différentes confessions, garantissant un financement sous réserve de la conformité aux normes éducatives nationales. Les écoles, soucieuses de cette reconnaissance, ont noué des contrats d'association avec l'État, s'engageant ainsi à respecter le principe de la laïcité et à s'ouvrir à une inspection régulière.

Au cœur de ce dialogue entre l'État et les confessions religieuses réside la nécessité d'une neutralité religieuse, où la transmission du savoir ne se confond pas avec la propagation d'une foi spécifique. Cette exigence vise à préserver l'intégrité intellectuelle de l'enseignement, protégeant les élèves de toute pression confessionnelle, et ce, malgré le cadre religieux au sein duquel ils évoluent. Cette dualité, entre enseignement confessionnel et impératifs laïques, soulève une réflexion profonde sur la nature même de l'éducation et son rôle dans la construction de l'identité individuelle et collective.

> **Conformément au principe fondateur d'égalité de traitement, inhérent à la démocratie française, il est incontestable que les musulmans ont le droit absolu d'établir des institutions éducatives fondées sur leur foi.**

En France, le paysage éducatif comporte un éventail d'écoles privées, parmi lesquelles figurent celles de confession catholique, juive et protestante. Cependant, l'évolution démographique de la population française, marquée par une croissance significative de la communauté musulmane, a naturellement engendré une demande croissante en établissements scolaires musulmans.

Conformément au principe fondateur d'égalité de traitement, inhérent à la démocratie française, il est incontestable que les musulmans ont le droit absolu d'établir des institutions éducatives fondées sur leur foi. Ces écoles musulmanes, émergeant de cette dynamique sociale, aspirent à offrir un environnement pédagogique singulièrement adapté aux besoins spécifiques des élèves de confession musulmane. Elles ambitionnent ainsi de répondre à des exigences particulières telles que l'apprentissage de la langue arabe ou encore l'approfondissement des études islamiques, inscrivant ainsi leur action dans une perspective à la fois identitaire et académique.

Il convient d'affirmer sans ambages que je ne souscris pas, à titre personnel, à l'édification de telles institutions éducatives. Mes réserves émanent de la profonde crainte que ces écoles ne contribuent à instaurer une ségrégation et un isolement préjudiciables aux élèves musulmans, les reléguant ainsi à l'écart du tissu social français. Il est impératif d'expliciter que la problématique en question ne réside nullement dans l'essence même de l'enseignement musulman. Je

soutiens fermement, avec une conviction étayée par des preuves irréfutables, que l'islam constitue intrinsèquement la quintessence du vivre-ensemble, ses valeurs d'ouverture et de fraternité étant indéniables. Cependant, tel que toute religion, l'islam recèle en son sein des tendances extrémistes. Dans le contexte français, dépourvu d'un organe central de référence de l'islam, à l'instar des pays musulmans où le ministère du culte édicte les normes, cette lacune peut agir comme un catalyseur pour l'essor de la radicalisation.

> **Mes réserves émanent de la profonde crainte que ces écoles ne contribuent à instaurer une ségrégation et un isolement préjudiciables aux élèves musulmans.**

Dans cette circonstance particulière, à mon sens, l'école républicaine, celle qui symbolise de façon tangible les principes fondamentaux de la laïcité, demeure le moyen le plus pertinent pour contrer efficacement la radicalisation. En effet, c'est au sein de cet environnement où chaque élève côtoie ses pairs issus de divers horizons, aux traditions culturelles et religieuses hétérogènes, que se matérialise véritablement la laïcité. Ce brassage, cette communion d'expériences, constituent un rempart contre les idéologies extrémistes, forgeant ainsi l'identité du citoyen de demain au sein d'une société plurielle et inclusive.

Effectivement, au sein de l'école républicaine, les élèves sont confrontés quotidiennement à une multitude de croyances et de cultures, ce qui favorise l'épanouissement d'une tolérance et d'un respect mutuel, propices à un enrichissement par l'échange interculturel. Cette expérience permet aux élèves de développer une profonde compréhension et une réelle appréciation de la diversité qui caractérise notre société.

Je suis fermement convaincu que l'école publique représente un bastion essentiel de notre société, offrant une éducation à la fois laïque et pluraliste. En son sein, des élèves issus de différentes confessions et de diverses origines peuvent cohabiter harmonieusement, favorisant ainsi l'unité et la cohésion sociales. En revanche, les écoles confessionnelles tendent à entretenir des divisions religieuses et ethniques au sein de la société, plutôt que de promouvoir

une réelle unité et solidarité entre les individus.

En ma qualité de Recteur de la Grande Mosquée de Paris, ma mission primordiale réside dans la promotion de la paix, de la compréhension mutuelle et du respect entre les diverses communautés. Je m'attache ardemment à ce que les élèves de confession musulmane bénéficient d'une éducation inclusive, où l'apprentissage collectif et le développement de la pensée critique sont encouragés de manière intransigeante. Cette approche, propice à la diversité des idées et à l'épanouissement de l'apprentissage interreligieux, offre à chacun la possibilité d'enrichir sa compréhension des croyances et des traditions de l'autre.

“ **Je réaffirme avec conviction que c'est exclusivement à travers l'école publique que s'incarne de manière suprême la promotion de la citoyenneté et des valeurs républicaines fondamentales, telles que la liberté, l'égalité et la fraternité.**

Je réaffirme avec conviction que c'est exclusivement à travers l'école publique que s'incarne de manière suprême la promotion de la citoyenneté et des valeurs républicaines fondamentales, telles que la liberté, l'égalité et la fraternité. En effet, elle façonne les élèves en des citoyens responsables, imprégnés du devoir de contribuer activement au bien-être de la société dans son ensemble.

Cependant, en ma qualité de démocrate, je suis profondément imprégné des valeurs de liberté individuelle, les considérant comme les piliers fondateurs de toute société juste et éclairée. Chaque individu, dans sa quête de réalisation personnelle et de transmission des valeurs qui lui sont chères, devrait jouir du droit inaliénable de choisir le modèle éducatif le plus conforme à ses convictions, dans le respect rigoureux des lois et réglementations qui régissent notre communauté nationale.

Cette liberté éducative, bien plus qu'une simple prérogative légale, revêt une dimension ontologique, une manifestation concrète de notre essence humaine. Elle incarne la capacité inhérente de l'individu à modeler son propre destin, à insuffler à sa progéniture les valeurs et les connaissances qui forgeront leur avenir.

Le moment est donc venu d'imaginer de nouveaux moyens pour enseigner la religion musulmane à nos enfants, car le déficit est grand et les risques causés par ce déficit sont plus élevés encore. Il en va de même pour l'apprentissage académique de la langue arabe, pour lequel l'État est devenu défaillant, tant cette langue merveilleuse offre un enrichissement intellectuel et une ouverture d'esprit à celui qui s'y aventure.

En scrutant avec une acuité rigoureuse la controverse suscitée par le retrait de la subvention étatique au lycée Averroès, un constat s'impose à ma conscience exigeante. Abstenons-nous de plonger dans les abysses du débat, préférons plutôt observer avec discernement les faits qui se sont déroulés. À la suite d'un rapport établi par une commission consultative académique, révélant plusieurs manquements, le préfet du Nord a, en décembre dernier, pris la décision de mettre un terme au contrat qui liait le lycée à l'État, mettant ainsi fin à sa subvention à partir de la rentrée 2024.

**Le moment est donc venu d'imaginer de nouveaux moyens pour enseigner la religion musulmane à nos enfants, car le déficit est grand et les risques causés par ce déficit sont plus élevés encore.**

Certaines divergences d'opinion existent entre la Grande Mosquée de Paris et l'association Musulmans de France quant au modèle éducatif adopté par l'établissement privé en question, cependant je demeure inébranlablement attaché à la sacro-sainte vertu de justice impartiale. Il m'apparaît comme un devoir sacré de veiller à la préservation de l'intégrité du droit, même lorsqu'il s'agit d'aborder des sujets d'une sensibilité extrême.

Toutefois, je ne puis ignorer les discours récemment prononcés, qui tendent à essentialiser la communauté musulmane, semant le germe de la suspicion et de la méfiance dans notre société. Ces discours, propagés tant par certaines figures politiques que par les médias, constituent une atteinte insidieuse à la cohésion sociale et à la paix civile. En cette époque troublée, il devient impérieux de faire preuve de tempérance et de discernement, refusant catégoriquement les amalgames et les stigmatisations injustifiées.

Lorsque l'État se laisse entraîner dans le jeu de l'inégalité en traitant différemment les écoles confessionnelles, il se retrouve confronté à une contradiction fondamentale, une faille béante dans l'édifice même de la justice et de l'équité. En effet, l'idéal démocratique exige que chaque individu, chaque institution, soit soumis aux mêmes règles et bénéficie des mêmes droits, indépendamment de ses croyances religieuses ou de son appartenance communautaire.

Lorsque l'État se détourne de ce principe fondamental, il trahit les valeurs qui sont censées le guider, compromettant ainsi la confiance de ses citoyens dans l'équité de son administration. Il se trouve alors dans une position inacceptable, où l'injustice est tolérée, voire légitimée, au nom de considérations politiques ou idéologiques.

Il est donc impératif que l'État renoue avec les principes fondateurs de la démocratie, réaffirmant son engagement envers l'égalité devant la loi et la non-discrimination. Ce n'est qu'en respectant ces valeurs essentielles qu'il pourra espérer restaurer sa légitimité et sa crédibilité aux yeux de ses citoyens, et ainsi préserver l'intégrité de son autorité.

*À Paris, le 8 avril 2024*

**CHEMS-EDDINE HAFIZ**

Recteur de la Grande Mosquée de Paris

# Focus

Sur une actualité de l'islam
et des musulmans

## AL-AQSA ET GAZA : DEUX CITÉS, UNE NUIT DE DESTIN

**Dans le clair-obscur de la nuit étoilée, où les astres scintillent comme des joyaux dans le firmament, les fidèles musulmans se sont rassemblés à la Mosquée Al-Aqsa, joyau sacré de la ville sainte d'Al-Qods, pour célébrer la Nuit du Destin, cette nuit mystique où les voiles entre le ciel et la terre se lèvent, où les prières sont exaucées et où la miséricorde divine enveloppe chaque âme d'une douceur infinie. Cependant, cette célébration sacrée s'inscrit dans un récit marqué par l'adversité et la résilience.**

Après des mois de souffrance causée par un strict siège et la guerre contre la bande de Gaza, les fidèles ont convergé vers la mosquée, remplissant chaque recoin des salles, des cours et des couloirs de leur présence fervente. Sous la vigilance du Département des Waqfs Islamiques et des forces de l'ordre, les fidèles ont été guidés vers leurs lieux de prière respectifs, alors que les routes menant à la mosquée étaient scrutées par des drones, témoins silencieux de cette nuit de dévotion.

À l'intérieur des murs centenaires de la Mosquée Al-Aqsa, près de 200 000 fidèles se sont réunis pour les prières du soir et des Tarawih, ces prières spéciales effectuées pendant le Ramadan. Les imams, dans une rotation pieuse, ont dirigé ces prières, tandis que le cheikh Youssef Abu Sneina a conclu la nuit avec un Witr solennel, invoquant la paix pour Gaza, la protection pour Al-Aqsa et la libération des prisonniers palestiniens, des supplications qui s'élevaient comme des hymnes dans la nuit sacrée.

Après la prière, les cours de la mosquée ont été animées par des cercles de dhikr et de lecture

Pendant ce temps, à Gaza, sous le voile sombre des nuits de guerre, les âmes palestiniennes se sont également rassemblées pour célébrer la Nuit du Destin, malgré les assauts implacables du sionisme. Les ruines des mosquées détruites sont devenues des sanctuaires temporaires, où la foi des fidèles brillait comme un phare dans l'obscurité.

Dans les récits poignants rapportés par l'agence de presse "Quds", on entendait les voix des gazaouis, déterminés à maintenir leur foi malgré les épreuves. À Rafah, une prière collective s'élevait au-dessus des décombres, unissant les cœurs dans l'espoir et la détermination. Dans le nord de Gaza, des activités ramadanesques pour les enfants offraient un répit bienvenu, une lueur d'innocence au milieu du chaos.

Pourtant, derrière le voile de la nuit et les prières ferventes, la réalité brutale de la vie à Gaza persistait. Une crise alimentaire dévastatrice, exacerbée par le blocus impitoyable imposé par les forces israéliennes, pesait lourdement sur la population. Chaque moment de célébration prenait une signification plus profonde, une protestation silencieuse contre l'injustice qui opprimait le peuple palestinien.

Mais dans les ténèbres de l'adversité, une lueur d'espoir brillait toujours. Dans la foi inébranlable et la résilience indomptable du peuple palestinien, se trouvait la promesse d'un avenir où la paix et la justice régneraient enfin. Pour que cette vision devienne réalité, il faudrait reconnaître et soutenir les droits fondamentaux des Palestiniens à avoir un État indépendant, et œuvrer inlassablement pour

une paix véritable, fondée sur le respect mutuel et la justice pour tous.
Ainsi, que ce soit à Al-Qods ou à Gaza, la Nuit du Destin demeure un phare dans les ténèbres de l'adversité, une célébration de la foi et de la résilience humaine.

Et que chaque prière, chaque invocation soit un pas de plus vers un avenir où la paix et la justice fleuriront sur cette terre défigurée par la colonisation et ce qui en découle comme souffrance.

Ph @Getty

# *Ils ont fait l'actualité de la semaine*

**5 AVRIL 2024** **LE PARISIEN**

***L'agression d'une collégienne à Montpellier est « inexcusable », condamne le recteur de la Grande mosquée de Paris***

"Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, l'une des institutions représentant les musulmans en France, a condamné ce vendredi l'agression « inexcusable » d'une adolescente de 13 ans devant son collège à Montpellier."

**6 AVRIL 2024** **LIBÉRATION**

***Au lycée Averroès, le directeur «convaincu» que les subventions de l'Etat seront rétablies***

"Quelque 200 personnes ont participé au rassemblement. La direction du lycée lillois Averroès, principal établissement secondaire musulman de France, a affirmé ce samedi 6 avril lors de l'événement de soutien être en mesure d'assurer la rentrée 2024 malgré la rupture du contrat avec l'État et être convaincue que ce contrat serait à terme rétabli. «Nous allons pouvoir assurer la rentrée 2024 quoi qu'il arrive», grâce à l'argent collecté ces derniers mois notamment via une cagnotte en ligne, s'est félicité au micro le directeur du groupe scolaire Averroès, Eric Dufour."

**7 AVRIL 2024** **LA CROIX**

***Des femmes, des hommes et des dieux : réflexions musulmanes sur le mystère pascal***

"Nayla Tabbara, théologienne musulmane libanaise, profite du temps pascal pour s'interroger sur le sens de la résurrection dans la tradition musulmane soufie qui est la sienne."

**7 AVRIL 2024** **RFI**

***Harar, ville sacrée de l'islam en Éthiopie***

"Considérée comme la quatrième ville sacrée de l'islam, après La Mecque, Médina et Jérusalem, Harar est située dans la partie orientale de l'Éthiopie. D'abord fermée au monde extérieur jusqu'à son intégration à l'Éthiopie en 1887, elle devient ensuite un comptoir marchand, ouvert sur le monde, mélangeant les cultures. Mais elle a su garder ses traditions religieuses qui font l'identité singulière de ses habitants, les Hararis. Immersion en plein ramadan dans l'unique ville sainte musulmane d'Afrique."

# “C'est grâce à toutes ces personnes qui ont prié pour ma fille”

## Notre entretien avec la maman de la jeune Samara, agressée à Montpellier

**Le 2 avril dernier, l’adolescente Samara a été agressée à la sortie de son collège, Arthur Rimbaud, à Montpellier. L'incident, qui a plongé la jeune fille dans le coma, a suscité de nombreuses interrogations sur les circonstances de l'agression et les raisons qui ont conduit à cette violence. Contactée par le magazine *Iqra*, la maman de la jeune fille, Hassiba, nous livre un témoignage poignant de ce qui s'est passé ce jour-là, mettant en lumière les lacunes qui ont conduit au drame et les violences auxquelles sont confrontés les adolescents victimes de harcèlement scolaire.**

Iqra - **Pourriez-vous nous dire avec précision ce qui s'est passé le 2 avril, jour de l'agression de votre fille Samara à la sortie de son collège Arthur Rimbaud ?**

Hassiba Radjoul - Tout a commencé lorsque le professeur de ma fille m'a appelée vers midi et demi pour discuter de son bilan trimestriel. Il m'a alors informée de la présence de plusieurs garçons, environ six, devant le collège, qui semblaient attendre ma fille et la provoquer. Il exprimait ses craintes pour sa sécurité. J’ai proposé de venir la chercher immédiatement, mais il me l’a déconseillé parce qu'elle avait au programme des matières importantes dans l'après-midi. Après cette conversation, j'ai pris la décision de récupérer ma fille à la fin de sa journée scolaire tout en précisant au professeur de faire passer le message à ma fille, il m'a assuré qu'il le fera.

J'ai également essayé d’informer « la vie scolaire » et à la CPE (Conseillère Principale d'Éducation), mais elle ne répondait pas au téléphone. J’ai quand même réussi à joindre un surveillant, je l’ai alerté de la situation, je l'ai informé que je viendrais chercher ma fille à la fin de sa journée scolaire afin de m'assurer qu’elle ne quitterait pas l'établissement avant mon arrivée.

Malheureusement, malgré mes efforts et mes multiples appels pour transmettre cette instruction, personne n'a correctement informé ma fille. L'information n'a pas été transmise à temps, et ma fille est sortie de l'école comme d'habitude, sans se douter du danger qui l'attendait à l'extérieur. Cela a été une défaillance grave de la part de l'école, et cela a contribué à mettre ma fille en danger.

De mon côté, j'ai pris soin de partir en avance pour aller la chercher, mais un contrôle de gendarmerie sur le chemin a retardé mon arrivée. J'étais convaincue que ma fille était en sécurité dans l'enceinte de l'école, donc je ne me suis pas précipitée. Pendant le trajet, j'ai tenté de la joindre au téléphone, mais en vain. Au final, c'est l'une des camarades de ma fille qui a décroché le téléphone et m'a informé qu'elle était en train de se faire agresser par un groupe de personnes.

J'ai immédiatement accéléré pour atteindre l'école. À mon arrivée, j'ai constaté un attroupement d'une vingtaine à une trentaine de personnes, qui se sont dispersées dès qu'elles m'ont vue. Les agresseurs ont pris la fuite. La camarade de ma fille m'a informée que le groupe s'était dirigé vers l'arrêt du tramway de Selle-Neuve.

J'avais retrouvé ma fille au côté d'une dame qui passant par là avec une poussette s'était précipitée vers le groupe pour se frayer un chemin et protéger ma fille des agresseurs. Cette personne a ensuite veillé sur ma fille jusqu'à mon arrivée, lui offrant une protection immédiate. Quand je suis arrivée sur les lieux, j'ai immédiatement pris ma fille dans la voiture pour la mettre en sécurité. Ensuite, je me suis dirigée vers les rails du tramway pour tenter d'identifier les agresseurs et j'ai appelé la police en même temps. J'ai pu fournir aux autorités des descriptions détaillées des individus impliqués dans l'agression.

Cependant, alors que j'attendais la police, la situation a pris un tournant dramatique lorsque ma fille a subitement fait une crise d'épilepsie. Cela a ajouté une urgence supplémentaire à la situation déjà critique. J'ai immédiatement sollicité l'aide des passants pour appeler les pompiers, et une équipe médicale est rapidement intervenue pour prodiguer les premiers soins à ma fille. C'était un moment extrêmement stressant et difficile pour nous.

I. - **Comment va-t-elle aujourd'hui ?**

H. R. - Le diagnostic établi par les médecins est presque miraculeux : ma fille était plongée dans le coma, mais, hamdoulillah, elle en est sortie, ce qui est un véritable miracle.

Elle a échappé de justesse à la mort, et je suis reconnaissante pour cela. Actuellement, elle ne semble pas présenter de séquelles, mais il est encore trop tôt pour le confirmer définitivement. Les résultats de l'IRM montrent que l'hématome et l'hémorragie cérébrale se sont partiellement résorbés, ce qui est encourageant. Mais, les médecins restent vigilants car il existe un risque que ma fille fasse des crises d'épilepsie à l'avenir. C'est donc une situation délicate, mais nous restons optimistes quant à sa guérison complète.

I. - **Qu'est ce qui explique ce déchainement contre Samara ?**

H. R. - Selon ce que j'ai pu comprendre, le déchaînement de violence contre ma fille Samara semble découler d'une confusion autour d'un compte Snapchat. Il semblerait qu'un groupe de jeunes pensait que Samara avait créé ce compte et avait publié une photo d'un garçon avec des oreilles de lapin. Il s'est avéré que ce compte avait été créé par une autre fille, une camarade de classe de Samara, celle-là même qui l'a agressée et qui s'est avérée la harceler depuis un certain temps.

Cette fille avait déjà créé un compte Snapchat l'année précédente, avec une photo de Samara accompagnée d'un message incitant à la violence : « Si vous la voyez, faites la tournée dans les caves de la Payade » tout en précisant le nom de son école et notre adresse.

Moi, j'ignorais tout de cette affaire, j'ai été alertée par une dame que je connaissais.

J'ai évidemment tout de suite alerté la gendarmerie qui m'a dirigée vers une plateforme pour essayer de supprimer la publication alors qu'elle a tourné pendant 3 jours.

Et ce n'est qu'après que je pouvais déposer plainte. Parallèlement, le CPE, après avoir entendu la fille m'a informée qu'elle avait avoué et qu'elle était désolée. Je me suis alors retrouvée dans une situation difficile, partagée entre le désir de protéger ma fille et la peur de compromettre l'avenir de son harceleuse en déposant plainte. Alors, j'ai pardonné. Mais malgré les mesures prises par l'école, à savoir une exclusion temporaire de deux jours, les

hostilités ont continué.
Quant aux raisons de cette animosité, il semble y avoir des éléments de jalousie ou de simple antipathie. Les témoignages des camarades de Samara suggèrent que cette fille n'aimait simplement pas ma fille, qu'elle ne supportait pas certains aspects de la personnalité ou de l'apparence de Samara, comme le fait qu'elle se maquille ou qu'elle ait un style vestimentaire différent ou sa couleur de cheveux. Elle inventait des histoires pour ternir sa réputation à l'école et l'a traitée de « kofar ». J'avais déjà alerté avant le drame la CPE de ces accusations à répétition pour qu'ils convoquent les parents... c'était à eux de régler le problème avec leur fille, en vain. Sa mère savait pourtant que sa fille embêtait la mienne mais rien n'y faisait.
En fin de compte, cette situation de harcèlement semble être le résultat d'une fixation malsaine de la part de cette fille, alimentée par des sentiments de jalousie et de ressentiments adolescents. Malgré mes tentatives pour résoudre le problème et malgré les avertissements de la CPE, le harcèlement persistait, avec des insultes récurrentes et même des actes de violence physique… elle lui a donné des coups de pieds dans le dos la semaine dernière d'après les témoignages de ses camarades. Jusqu'à là je n'avais pas déposé plainte mais là je vais le faire

I. - **Ce harcèlement semble avoir pour origine la religion, cette jeune fille traitait donc votre fille de Koufar, vous en pensez quoi ?**
H. R. - Eh bien, je vais être honnête, nous n'avons pas besoin de réfléchir longtemps. La jeune fille... d'après ce que l'on m'a rapporté a un passé quelque peu préoccupant. Comme je l'ai appris plus tard elle vit avec son père, sa mère semble avoir pris ses distances. Elle souffre d'instabilité, un jour elle porte le voile, le lendemain, elle décide de l'enlever, puis elle le remet. Pour ma part, elle est voilée. En revanche, Samara, ma fille, ne l'est pas, mais je ne l'envoie pas à l'école vêtue d'une mini-jupe non plus. Elle est habillée de manière tout à fait ordinaire. Le problème semble résider dans le fait que cette fille n'accepte pas que Samara s'habille ainsi. C'est le cœur du problème, en fait. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est qu'elle a réalisé que Samara ne réagissait pas et limite, elle s'excusait. En fait, elle a trouvé en Samara une cible facile. Oui, une proie. J'ai essayé de comprendre pourquoi elle harcelait ma fille, j'en ai parlé à Samara pour savoir si elle même l'avait insultée ou dit des méchancetés à son propos, ma fille m'a assurée que non. Elle avait décidé dans sa tête que ma fille manquait de pudeur, elle l'a même affirmé devant la police. Et pourtant, Samara a des amies voilées, qui ne lui ont jamais fait aucune remarque, ce n'est pas parce que Samara n'est pas voilée que, comme je l'ai expliqué, sur les plateaux TV, ma fille est une mécréante. Le jour où elle a été attaquée, elle jeûnait. Elle jeûnait. Pendant le Ramadan, elle pratique ses prières. C'est une enfant qui ne profère jamais de grossièreté. Je ne lui ai pas appris à être violente. Enfin, voilà, pour expliquer que ce n'est pas parce qu'elle n'était pas voilée qu'elle n'est pas une bonne musulmane, et dans tous les cas, cela ne lui donne pas le droit de la frapper. Mais c'est ce que pense cette jeune fille. J'ai précisé que cette jeune fille traitait ma fille de « mécréante », par parce que c'est le terme avec lequel elle qualifiait ma fille et pas un autre. C'est simplement cela.
Ma fille a toujours été acceptée par les autres. Elle est appréciée. En fait, le problème, c'est que cette jeune fille, a manipulé tous ses camarades. En fait, sur les réseaux sociaux, elle a créé plusieurs comptes pour dénigrer la moralité de ma fille avec des termes « sales ».
Elle créait des faux comptes ou elle diffusait des messages abjects contre tous les camarades laissant croire que c'était Samara qui en était à l'origine. Elle s'interposait sur le chemin de Samara régulièrement pour l'agresser physiquement. Des faits qu'elle a elle-même avoué et pour lesquels elle a été sanctionnée par le collège. Mais voilà aujourd'hui, malheureusement, c'est ma fille qui est hospitalisé. Son cas est un cas de harcèlement avéré.

I. - **Comprenez-vous la polémique autour de la responsabilité de l'islam dans l'agression de votre fille ?**

H. R. - Je veux juste clarifier quelque chose : ce que j'ai partagé lors de mon interview à BFM, c'était une expérience personnelle, un incident impliquant ma fille et une autre fille qui se trouve avoir reçu des enseignements biaisés de l'islam. Les journalistes ont fait des montages orientés en ne retenant que des « mots clés ». À aucun moment je n'ai généralisé ou désigné toute une communauté. Je suis moi-même musulmane, ma fille aussi. Pourquoi voudrais-je cracher sur ma propre identité ?

Ce qui m'attriste, c'est de voir comment mes paroles ont été détournées, coupées et utilisées pour propager la haine et servir des agendas politiques comme le tweet de Marine Lepen. C'est pour cela que j'ai décidé d'accepter l'invitation de Cyril Hanouna. Je me suis dit, en intervenant en direct, personne ne déformerait mes propos, et je voulais tellement être précise dans mes propos que j'ai décidé dans l'avion d'écrire un texte qui soit clair, mais même là, sur les réseaux sociaux on a prétendu qu'on m'avait mis la pression pour l'écrire. Face à ces manipulations de mes propos, j'ai ressenti quelques remords d'avoir précisé que la petite portait le voile, mais au final, même si je n'avais pas précisé que l'agresseuse était voilée, ces gens-là auraient dit de l'agression que « 30 arabes ont frappé une jeune fille ». En fait, ils auraient toujours trouvé le moyen de faire passer les musulmans pour « des méchants ».

Mais j'étais aussi perturbée, ma fille se trouvait dans une situation critique, en réanimation, et j'étais désemparée. J'essayais juste de protéger son honneur et le mien. Je veux que les gens comprennent que ma fille est une pratiquante, une personne respectueuse de sa foi, et cela n'a rien à voir avec la manière dont certains veulent dépeindre les musulmans. Moi, j'ai ma belle-mère qui est voilée, j'ai ma sœur qui est voilée, jamais je n'ai incriminé tout une communauté à laquelle en plus j'appartiens. Il s'agit encore une fois d'un cas d'agression par une individue qui puise sa haine dans un islam fantasmé, mais certains médias ont choisi de prendre mes mots, de les déformer pour alimenter leurs propres narratives.

I. - **Certains ont même parlé d'une attaque contre la communauté harki au prétexte que votre grand père appartenait à cette communauté**

H. R. - Je suis écœurée qu'ils utilisent l'histoire de ma fille pour aller, on va dire, prôner leur haine sur la souffrance d'un enfant. Comme je l'ai expliqué, j'incrimine une personne. Je n'ai pas incriminé une communauté. J'ai dit, voilà, cette jeune fille, elle a fait du mal à ma fille et sa mère est aussi responsable parce qu'elle a mal élevé sa fille. Qu'on manipule mes propos de la sorte m'écœure. Mon histoire famille n'a rien à voir avec l'agression de ma fille. Moi j'accepte et remercie tout le monde pour leurs soutiens mais pas en déformant mes propos pour les mettre à leur sauce, pour leur propre combat. Cela m'écœure parce qu'on ne fait pas ça depuis la souffrance d'une enfant. Pour moi c'est inadmissible.

I. **Avez-vous avez reçu du soutien de la mosquée de Montpellier ou de la communauté musulmane de Montpellier ?**

H. R. - Oui en effet, ils ont observé une prière pour ma fille. Ils ont beaucoup prié pour elle. C'était le plus important, en fait. C'est mon papa qui fréquente la mosquée de Plancabane qui me l'a rapporté. Et ce n'était pas qu'à la mosquée Plancabane, mais dans toutes les mosquées de Montpellier. Mon frère qui va dans une autre mosquée, à Montpellier, m'a également raconté qu'ils ont aussi relaté ce qu'a subi Samara. Ils ont prié pour elle. Cela m'a vraiment touchée... Vraiment. Je pense que c'est grâce à toutes ces personnes qui ont prié pour ma fille, que Samara est vivante aujourd'hui. Je suis très croyante, cela a été d'un grand réconfort pour moi. Vous savez, quand les médecins m'ont annoncé qu'ils avaient fait tout leur possible mais qu'elle pouvait rester dans le coma un jour, une semaine, un mois, des années... C'était limite comme s'ils me disaient qu'elle était entre les mains de Dieu... Aujourd'hui je me dis que c'est

grâce à toutes ces prières qu'elle s'en est sortie.

I. **Je comprends, si vous aviez un message, aujourd'hui, à transmettre aux adolescents, de façon générale, sur le harcèlement scolaire et aussi en direction de l'éducation nationale, ça serait lequel ?**
H. R. - Je pense qu'il est essentiel pour les adolescents de parler du harcèlement scolaire s'ils en sont victimes. Il ne faut pas hésiter à en parler, même si cela peut sembler difficile. En ce qui concerne l'éducation nationale, je pense qu'il est nécessaire pour eux de prendre des mesures concrètes dès qu'ils ont connaissance de situations de harcèlement. Il ne suffit pas de savoir, il faut agir. Par exemple, j'ai recueilli de nombreux témoignages d'autres enfants devant le collège pendant des heures, mais malgré cela, aucune action n'a été entreprise. Il est donc crucial que l'éducation nationale prenne ce problème au sérieux et mette en place des mesures efficaces pour protéger les élèves contre le harcèlement.

I. **Qu'est-ce qu'une institution comme la Grande Mosquée de Paris pourrait faire, d'après vous, pour vous apporter son soutien, et plus largement dans ce genre de situation ?**
H. R. - Je pense qu'il serait bénéfique que les responsables religieux au sein des mosquées sensibilisent les parents sur l'importance de la communication avec leurs enfants et sur le fait de ne pas tolérer le harcèlement. Les parents doivent être présents et soutenir leurs enfants, et les mosquées pourraient jouer un rôle en rappelant cette responsabilité aux fidèles lors de leurs discours. Cela aiderait à renforcer le soutien familial nécessaire pour lutter contre le harcèlement. ■

TRIBUNE

# Je refuse !

## PAR RACHID AZIZI

**Rachid Azizi est officier de police, ancien référent discrimination au sein la police nationale, secrétaire général du Musée-mémorial du terrorisme.**

Je refuse que la société contemporaine sombre dans un état de violence exacerbée, où les faits divers, sélectionnés et amplifiés par les médias, érigent un récit toxique de stigmatisation envers les personnes issues de l'immigration.
Je refuse de me plier à cette caricature dégradante qui me dépeint comme non républicain, comme une menace pour l'ordre établi.
Je refuse que les médias contribuent à cette distorsion de la réalité, choisissant de mettre en lumière les délits commis par quelques-uns pour dépeindre toute une communauté comme intrinsèquement criminelle. Où est la nuance dans cette représentation biaisée ? Où est la justice dans ce jugement collectif et hâtif ?
Je refuse de me laisser dicter qui je suis ou d'où je viens.
Je refuse de me justifier pour des crimes que je n'ai pas commis, simplement en raison de mon origine ou de ma culture.
Je refuse de me sentir honteux de qui je suis. Je suis Français, au même titre que tous les autres citoyens de ce pays, qu'ils soient de souche ou non. Ma fierté nationale n'est pas diminuée par mes origines, elle est enrichie par elles.
Je refuse de me taire devant l'injustice, devant le discours de haine qui gangrène nos sociétés. Je suis un citoyen français, fier de mon pays, fier de son histoire, fier de sa culture. Et cette fierté, je la revendique avec autant de légitimité que quiconque, qu'il arbore son attachement à sa nation d'origine sans être suspecté.
Je suis un être humain, avec des rêves, des aspirations et le droit fondamental d'être traité avec respect et dignité. Je ne suis pas disposé à m'excuser pour ma présence ici. Je suis un citoyen de ce monde, tout autant que quiconque. Je mérite d'être traité comme tel, sans préjugés ni discriminations.
Je refuse que cette société détourne son regard des vrais problèmes, de chercher des boucs émissaires plutôt que des solutions véritables. La violence n'est pas l'apanage d'une seule communauté, elle est le résultat de l'échec collectif à construire un monde plus juste, plus équitable.
Je refuse de me plier à cette vision déformée de la réalité.
Je refuse de me laisser enfermer dans un rôle assigné par ceux qui cherchent à diviser pour mieux régner. Et je suis fier de ce que je suis, de mes origines, de mon histoire.
Et je continuerai à me battre pour un monde où chacun est jugé sur ses actions et non sur des préjugés hérités d'une époque révolue. ■

# Actualités

## de la Grande Mosquée de Paris

**du 1er au 7 avril 2024**

**3 avril**

### Iftar du Groupe de réflexion sur l'adaptation du discours religieux

Mercredi 3 avril 2024, un iftar à la Grande Mosquée de Paris réunissait les membres de son Groupe de réflexion sur l'adaptation du discours religieux musulman dans une société sécularisée. Une rencontre fructueuse pour relancer les travaux de ce groupe à l'œuvre depuis plus d'un an.

**3 avril**

### Le Conseil de Coordination AMMALE organise une conférence de presse le vendredi 19 avril 2024

Le Conseil de Coordination AMMALE (Alliance des mosquées, associations et leaders musulmans en Europe) organise une conférence de presse le vendredi 19 avril 2024 à 10h à la Grande Mosquée de Paris.

Créé à Paris, le 7 octobre 2023, par des leaders musulmans et des représentants d'organisations musulmanes venant de 17 pays européens, le Conseil de Coordination AMMALE est une association indépendante dont le siège est à Paris.

Lors de cette conférence de presse, des membres de ce nouveau Conseil présenteront et échangeront sur ses différentes missions, sur les commissions qu'il met en place et les actions qu'il compte entreprendre pour les accomplir.

**4 avril**

### Séminaire interactif : "Espoirs et défis des musulmans en Europe" le 19 avril 2024

Le vendredi 19 avril 2024 (16h-19h) à la Grande Mosquée de Paris, le Conseil de Coordination AMMALE (Alliance des Mosquées, Associations et Leaders Musulmans en Europe) organise un séminaire interactif "Espoirs et défis des musulmans en Europe" avec des intervenants, membres de cette association, venus de sept pays européens.

**5 avril**

## Nuit du Destin / Laylat al-Qadr à la Grande Mosquée de Paris

Pour débuter la Nuit du Destin, la Grande Mosquée de Paris organisait son traditionnel concours national de mémorisation et de récitation du Noble Coran. Un formidable moment en famille. Nous sommes très fiers de nos enfants et de nos jeunes.

Après la finale de notre concours, la veillée à débuté par l'achèvement du cycle des prières de Tarawih et par des invocations, avec au cœur les souffrances du peuple palestinien.

15 000 fidèles étaient rassemblés ce soir-là à la Grande Mosquée de Paris pour célébrer cette nuit bénie, qui nous remémore la Révélation du Noble Coran à notre Prophète Mohammed.

**5 avril**

## La Grande Mosquée de Paris lance son application mobile !

L'application mobile de la Grande Mosquée de Paris est disponible sur toutes les plateformes.
Elle est conçue pour accompagner les musulmans francophones du monde entier dans leur pratique quotidienne de la foi. Grâce à une interface intuitive et des fonctionnalités pensées pour faciliter et enrichir votre expérience religieuse, cette application se veut être votre compagnon de chaque instant, où que vous soyez.
Dans cette première version, vous retrouverez notamment les heures de prière, la *qibla*, le Noble Coran, le verset et le hadith du jour, les actualités de la Mosquée de Paris, ...

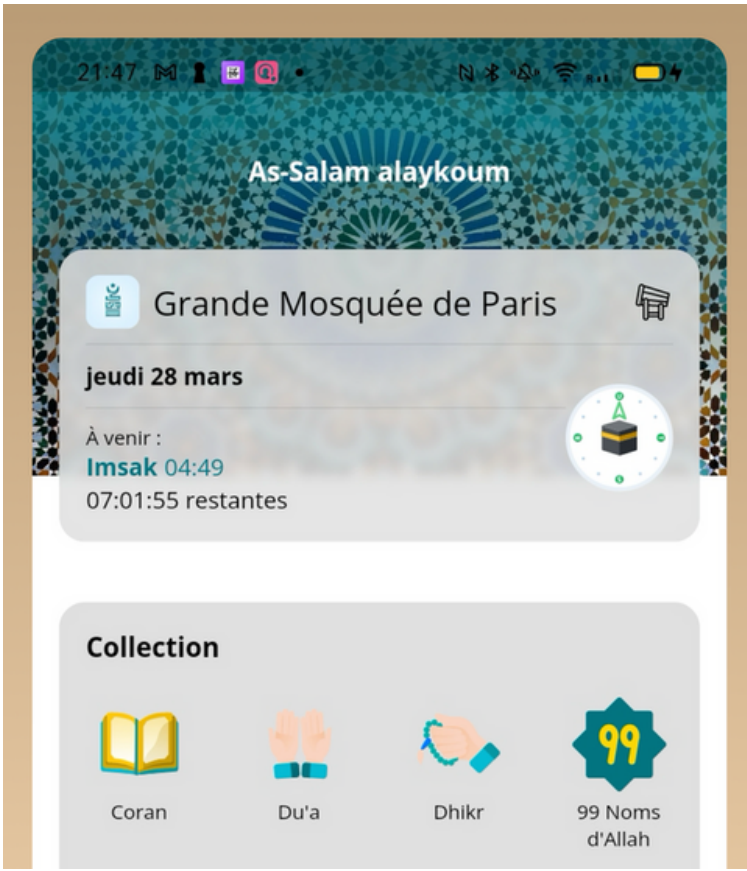


**7 avril**

## Préservation par la Grande Mosquée de Paris de la tradition de la Nuit du Doute en France

La « Nuit du Doute » est bien plus qu'une simple observation du ciel à la recherche du croissant de lune.
La Grande Mosquée de Paris restera toujours attachée par la foi au message coranique et au maintien de la tradition de la « Nuit du Doute » en France, soucieuse de préserver le patrimoine historique islamique et de renforcer le lien avec les musulmans du monde entier.

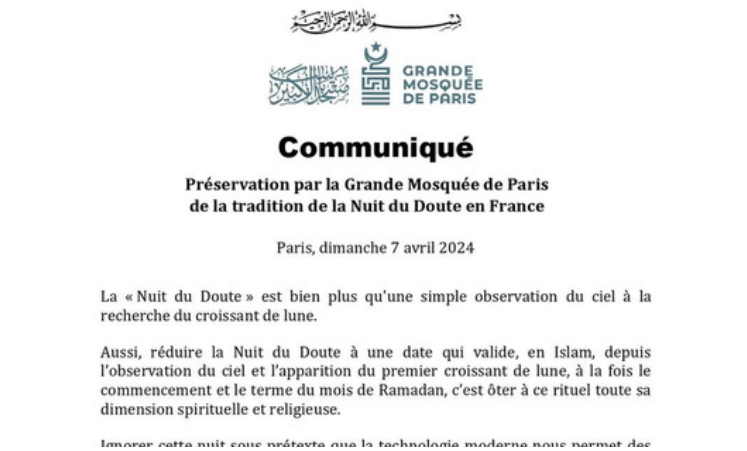
GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

**Communiqué**

**Préservation par la Grande Mosquée de Paris de la tradition de la Nuit du Doute en France**

Paris, dimanche 7 avril 2024

La « Nuit du Doute » est bien plus qu'une simple observation du ciel à la recherche du croissant de lune.

Aussi, réduire la Nuit du Doute à une date qui valide, en Islam, depuis l'observation du ciel et l'apparition du premier croissant de lune, à la fois le commencement et le terme du mois de Ramadan, c'est ôter à ce rituel toute sa dimension spirituelle et religieuse.

Ignorer cette nuit sous prétexte que la technologie moderne nous permet des

**7 avril**

## Un week-end de découverte de notre formation des imams

La générosité et la solidarité encore à l'œuvre ce week-end à la Grande Mosquée de Paris !
Samedi, nous avons distribué des colis alimentaires en faveur des étudiants de l'association Étudiants et Cadres Algériens de France, puis nous avons accueilli d'autres jeunes pour un iftar avec l'association ADDRA.
Dimanche, nous distribuions encore des repas et paniers alimentaires, toujours aux étudiants, toujours avec l'aide de l'association ADDRA.

# Paroles du Minbar



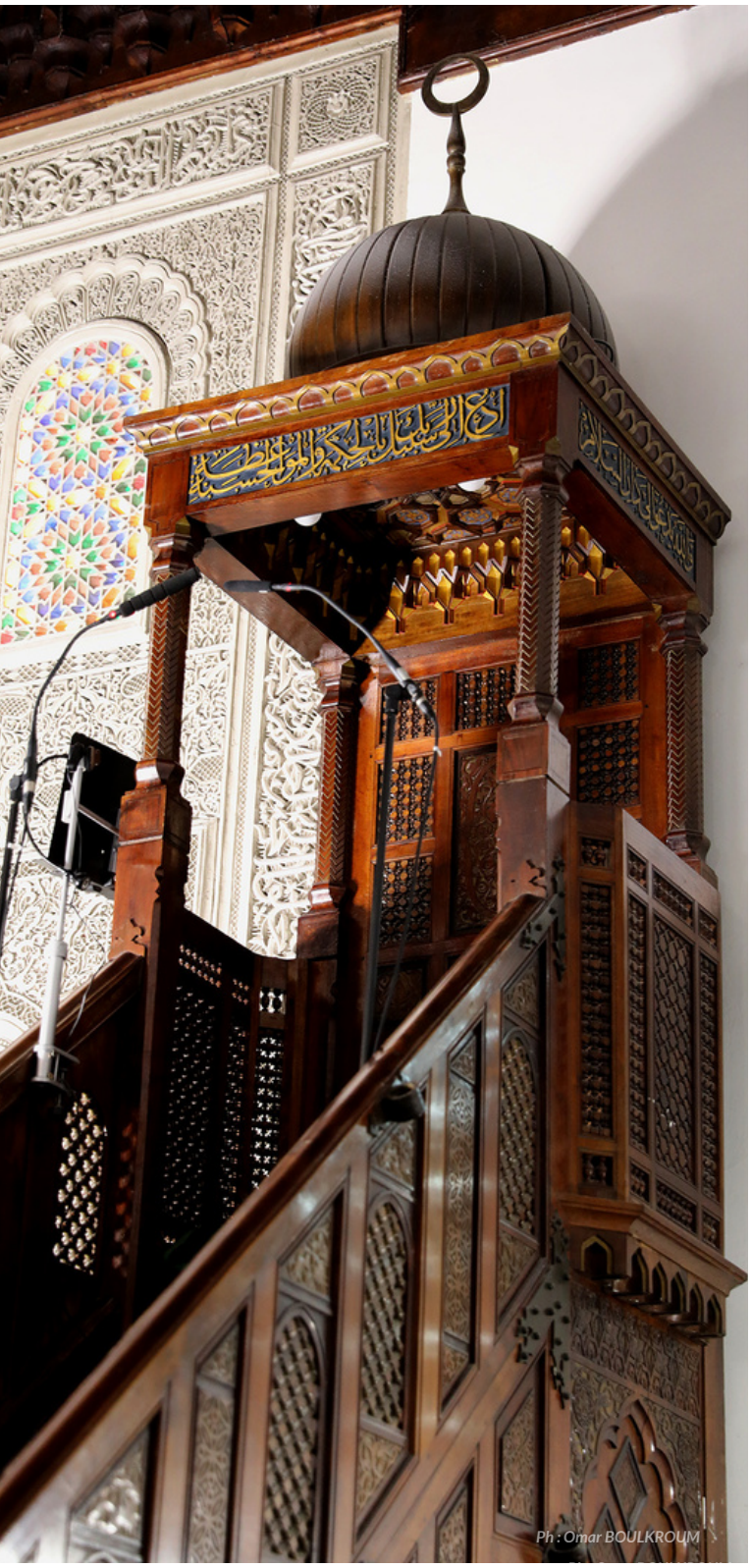


## LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE : L'AMBIANCE DE FIN DE RAMADAN, CETTE ANNÉE

*Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.*

**Louons Allah dans toutes les circonstances , à l'image de notre Prophète (que la Paix et les Bénédictions d'Allah soient sur lui) qui exprimait sa gratitude dans la joie et dans l'adversité ; Ils disait : « *Louange à Allah, par Sa grâce les bonnes actions sont accomplies* », et face aux difficultés, il disait : « *Louange à Allah en toute circonstance* ».**

Avec la fin imminente du mois béni de Ramadan, méditions sur l'opportunité de remercier Allah pour ses bienfaits ou de Le louer avec tristesse pour son départ. Louons Allah au début et à la fin de ce mois béni. Rappelons-nous que la valeur des actions réside dans leur achèvement, comme l'a enseigné notre Prophète : « *Les actions ne valent que par leurs fins* ». Que la persévérance dans l'adoration soit notre guide, car nul ne sait s'il atteindra le prochain Ramadan.

En cette période bénie, la recherche de la Nuit du Destin est d'une importance capitale. Cette nuit meilleure que mille mois, soit plus de 83 ans, est une occasion de bénédictions et d'expiation des péchés. Elle soulignant l'infinie récompense divine.

Profitons des dix dernières nuits pour pratiquer la Zakat al-Fitr, purifiant nos actions et venant en aide aux nécessiteux. Répondons aux besoins des pauvres et des démunis, conformément aux enseignements de l'islam. Il est important de s'acquitter de la Zakat avant la prière de l'Aïd qui débutera à 07h30 à la Grande Mosquée de Paris. Le montant fixé cette année est de sept (7) euros par personne pour Zakat al-Fitr et un minimum de cinq (5) euros par jour pour la Fidyah.

Dans ce monde vaste, rappelons-nous des personnes dans le besoin, comme le peuple palestinien à Gaza, confronté à la guerre et à la détresse. Leur situation dépasse toute norme de purification du jeûneur. Qu'Allah soit avec nos frères de Gaza, le Meilleur Protecteur et le Meilleur Soutien.

# De la Révélation à nos jours

## 3 | **LA PRIÈRE** (PART. 2)

**Les cinq prières obligatoires furent établies la nuit de l'Ascension, comme mentionné dans le verset : "Observe la prière depuis le déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit, et [la récitation] du Coran à l'aube. Certes, la récitation du Coran à l'aube est attestée." (Coran, 17:78).**

En guise d'explication du verset précèdent, Ibn Abbas (la paix soit sur lui) dit : *"Les cinq prières sont citées dans le Coran. - Où, lui a-t-on dit ? – Allah le Très Haut a dit : Glorifiez Allah donc, soir ce sont les prières du maghrib et d'ishaet matin c'est la prière du fadjr et dans l'après-midi c'est la prière d'asr et et au milieu de la journée c'est la prière de zuhr*". C'est également ce que disent d'autres exégètes tels qu'ad-Dhahhak et Said ibn Djoubayr.

D'autres soutiennent que le verset ne contient que quatre prières et que la prière d'al-isha n'y est pas mentionnée, mais elle l'est au verset 114 de la sourate 11 où le Très Haut dit : *Wa zulafan min al-layl*.

Cependant, la majorité des exégètes soutiennent le premier avis. A ce propos, An-Nahhas (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : "*Les exégètes pensent que ce verset* "Glorifiez Allah donc, soir et matin! A Lui toute louange dans les cieux et la terre, dans l'après-midi et au milieu de la journée" (Coran,30:17-18) *évoque les prières.*" Al-imam al-Djassas (Puisse Allah le Très Haut lui accorder sa miséricorde) dit : "*Allah le Très Haut a dit : car la Salât demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés* (Coran, 4:103)". Il a été rapporté qu'Abd Allah ibn Massoud a dit : *"La prière a un temps comme le pèlerinage*".

Le terme mawqoutan signifie prescrit à des heures déterminées. Dans ce verset, le terme "heures" est omis , mais il est mentionné ailleurs sans la précision du début et de la fin des heures. C'est le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) qui s'est chargé d'en préciser les modalités. A propos des heures de prière, Allah le Très Haut dit dans le Coran ceci : "Accomplis la Salât au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit" (Coran,17 :78).

Moudjahid rapporte d'Ibn Abbas que "déclin du soleil" signifie quand le soleil quitte le zénith (heure de la prière du dhor). Concernant l'obscurité de la nuit, Ibn Abbas dit : "*C'est-à-dire le commencement de la nuit (heure de la prière du maghrib)*". De même, il a été rapporté qu'Ibn Omar explique le terme "doulouk" par "zawal" (heure du zuhr). Le Très Haut dit : "*Et accomplis la Salât aux deux extrémités du jour et à certaines heures de la nuit. Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent*". (Coran, 11:114 ) Amra a également rapporté que Hassan a dit que la prière du Fadjr constitue une extrémité et celle de dhor et d'asr en constituent une autre. Et les passage "à certaines heures de la nuit" signifie le maghreb et l'isha. Sur la base de cet avis, le verset englobe donc les cinq prières.

Layth rapporte, d'après Hakam, d'après Abou Lyadh, qu'Ibn Abbas a dit : "*Ce verset (30 :17-18 ) a indiqué les heures de toutes les prières : Gloire à Allah… Le soir (= le maghrrb et l'isha) et le matin (= la prière du fadjr) et dans l'après-midi (= la prière d'asr) et au milieu de la journée (= la prière du dhor)*". Al-Hassan est du même avis.

Un verset dit "et célèbre la louange de ton Seigneur avant le lever du soleil et avant (son) coucher" (Coran, 50:39 ). Et un autre : "et célèbre Sa louange, avant le lever du soleil, avant son coucher et pendant la nuit; et exalte Sa Gloire aux extrémités du jour" (Coran,20 : 130). Ce verset, aussi, fait allusion à l'ensemble des heures de prière. Tous ces versets impliquent l'indication des heures de prière.

Il convient que tu saches, ô frère musulman, que le Coran ne fournit pas tous les détails concernant les lois et règlements. Il y est cependant mentionné beaucoup de dispositions, qui avec a tradition prophétique forment une source de nombreux règlements exhaustifs.

A ce propos, le Très Haut dit : "(Nous les avons envoyés) avec des preuves évidentes et des livres saints. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent" (Coran, 16:44) et dit : "Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu' il vous interdit, abstenez- vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition" (Coran, 59:7). Et le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ajoute : "*En fait, le Coran m'a été révélé et son équivalent avec lui…*" (rapporté par l'imam Ahmad) - en un hadith authentique.

Que les lois et règlements soient mentionnés dans le Coran ou dans la Sunna, ils demeurent vrais, leur source étant unique : la Révélation du Maître des mondes.

Ceci dit, il est primordial de souligner l'étroite relation entre les deux sources de Révélation, car ils sont indissociables, comme en témoignent de nombreux passages coraniques. Allah dit : "Dis : Obéissez à Allah et obéissez au Messager", "Et ce que le Messager vous donne, prenez-le ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en", "Non, par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront pas demandé de juger de leurs disputes".

Les versets ordonnant de suivre ce que le Messager a apporté et de s'abstenir de ce qu'il a interdit sont nombreux. Si nous ignorons la tradition prophétique, comment interpréter ces versets et agir en conséquence ? Comment accomplir la prière, donner la zakat, ou effectuer le pèlerinage avec ses modalités qui ne sont pas spécifiées dans le Coran ? Cela se trouve dans ce que nous appelons la Sunna prophétique, lorsque le Prophète (paix et bénédictions sur lui) a dit à ses compagnons : "Priez comme vous m'avez vu prier", "Prenez de moi vos rites du pèlerinage". Ils ont agi en conséquence, transmettant ces pratiques à travers les générations jusqu'à nos jours. Ajoutez à cela la parole d'Allah au Prophète dans le Coran : "Nous t'avons révélé le Rappel afin que tu exposes aux gens ce qui leur a été descendu et afin qu'ils réfléchissent", signifiant : "Ô Muhammad, nous t'avons révélé ce Coran et nous t'avons expliqué son contenu, alors explique-leur ce qui leur semble obscur, par tes paroles et tes actions". Pour sa parole : "C'est Nous qui avons fait descendre le Rappel et c'est Nous qui en sommes gardien".

Ainsi, comment préserver ce qui est expliqué (le Coran) sans préserver ce qui explique (la Sunna prophétique) ? On pourrait objecter en disant que le Coran est entièrement authentique alors que la Sunna contient des hadiths authentiques et d'autres qui ne le sont pas. La réponse à cela est tout le contraire : la présence de hadiths authentiques et faibles dans la Sunna est une preuve qu'Allah a destiné des savants éminents qui ont extrait de la tradition toutes les tentatives de l'associer à ce qui ne lui appartient pas...

Finalement, les cinq prières constituent l'un des cinq piliers de l'islam, et représentent même le plus important d'entre eux après les deux attestations de foi. Sa légifération est affirmée à la fois par le Qur'an, la Sounna, ainsi que le consensus. Il nous est impossible de renier son caractère obligatoire. Car de son institution découlent tellement d'intérêts et de bénéfices qu'il serait très difficile de les dénombrer.

# Récits célestes

## 1 | ADAM, PREMIER PROPHÈTE

*« Il est certainement dans leur récit des leçons pour des hommes doués de raison. Le Coran n'est pas une invention, mais la confirmation des écritures antérieures et l'exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde pour les croyants »*

Sourate Yusuf, verset 111

**Dans notre quête de sens et de guidance, les récits des prophètes et des messagers (que la paix soit sur eux), résonnent comme des phares dans l'obscurité. Ces histoires anciennes renferment des leçons atemporelles et des sagesses profondes, destinées à éclairer les esprits qui recherche la vérité. En nous plongeant dans ces récits, nous découvrons une source inépuisables d'inspiration et de réflexion, nous invitant à méditer sur les messages intemporels qu'ils véhiculent. Les prophètes, en tant que porteurs de vérité et de guidance, nous offrent un précieux héritage spirituel dont il est essentiel de s'imprégner pour nourrir notre propre croissance spirituelle et culturelle.**

**Nous entamons l'énumération des histoires des prophètes dans l'ordre séquentiel, en nous appuyant sur les récits coraniques et les hatiths, ainsi que des livres de références islamiques**

La prophétie d'Adam (que la paix soit sur lui), est mentionnée dans le hadith authentifié par Al-Albani dans le Sahih : Abu Umamah (qu'Allah soit satisfait de lui) a apporté « *qu'un homme a demandé : ô Messager d'Allah, Adam était-il un prophète ? Il répondit : oui , il était enseignant et parlant. L'homme demanda : combien de temps s'est écoulé entre lui et Noé ? il répondit : 10 siècles. Il lui demanda ensuite : combien de temps s'est écoulé entre Noé et Abraham ? Il répondit : dix siècles. Ils demandèrent : ô Messager d'Allah, combien de prophètes y avait-il ? Il répondit : trois cent quinze, à peu près* ». Les érudits confirment qu'il y a des prophètes dont la mention n'est pas présente dans par la sagesse divine mais leur mention est trouvée dans les livres de la Sunna et de la biographie prophétique et ils sont nombreux, ce qui confirme la parole d'Allah : « Certes, nous avons envoyé des messagers avant toi, certains d'entre eux Nous t'avons raconté leurs histoires et d'autres, Nous ne t'avons pas raconté. Et il n'appartient à aucun messager de présenter un miracle sans la permission d'Allah. Puis, lorsque vient le commandement d'Allah, la cause est jugée en toute justice, et les imposteurs sont alors perdants. » (Ghafir-78).

**Création d'Adam**

Quand Dieu décida de créer Adam (paix soit sur lui), Il en informa les anges, qui réagissent avec étonnement et respect. La responsabilité de la vice-royauté sur terre est une position élevée qui exige une aptitude particulière, lorsque ton créateur confia aux anges : « Je vais établir sur la terre un vicaire 'khalifa'. Ils dirent : ' Vas-tu y désigner un qui y mettre de désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ?- Il dit : 'En vérité, je sais ce que vous ne savez pas » (Al-Baqara-30).

La raison de l'inquiétude des anges pourrait être due aux troubles causés par les djinns sur terre, mais leur obéissance à l'ordre divin était absolue. Dieu leur a informé qu'Il avait choisi Adam et sa descendance comme vicaire sur terre, parmi lesquels se trouveraient les justes, les prophètes et les véridiques. On raconte qu'Adam (paix soit sur lui) a été créé rapidement dès que Dieu insuffla en lui l'âme, cherchant à se lever immédiatement, ce qui explique l'expression « l'homme a été créé de manière hâtive ».

**Adam, émergence de l'humanité**

Comme mentionné dans le Saint Coran, Le Tout Puissant a créé Adam (paix sur lui) à partir de la terre, Il a insufflé en lui de Son Esprit. Ensuite Il a enseigné les noms de toutes choses et l'a présenté aux anges en leur demandant de les nommer si ils savaient. Les anges ont confirmé qu'ils ignoraient et ont reconnu la supériorité d'Adam et la sagesse d'Allah.

Le récit d'Allah enseigne qu'Adam (paix sur lui) et son épouse, Hawa (Ève), vivaient dans un jardin au Paradis où Allah leur a autorisé de manger de tous les fruits, sauf d'un seul arbre que Dieu les avait défendu de s'approcher, au risque de compter parmi les injustes.

La sagesse divine veut qu'Allah a créé Hawa à partir d'une partie d'Adam. Le Coran ne donne pas de détails sur le sujet mais il est mentionné que le Tout Puissant l'a créé comme sa compagne pour qu'ils puissent vivre ensemble sur terre. La création d'Hawa est un acte de miséricorde divine pour Adam (paix sur lui) pour qu'il ne soit pas seul sur terre.

**Adam, une histoire de désobéissance et de rédemption**

Iblis « satan » les a trompés en leur suggérant de s'approcher du fruit interdit. Ce récit est mentionné dans plusieurs sourates. Allah dit ainsi : « Et, ô Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse, et nourrissez-vous -en, de partout, à votre guise, mais n'approchez pas de l'arbre que voici, sinon, vous seriez du nombre des injustes. » (Al-Bakara-35). Satan leur insuffla alors des pensées pour leur faire apparaitre de leur nudités. Il les a convaincu que Dieu ne leur a défendu cet arbre que pour les empêcher de devenir des anges ou être immortels, jurant qu'il portait conseil alors qu'il les trompait par ruse.

Quand Adam et Hawa ont gouté le fruit, leur nudité se manifesta à eux, et ils se mirent alors à se couvrir avec des feuilles. Allah les appela : «…Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ? Ne vous avais-Je pas dit que satan est pour vous un ennemi déclaré ? » (Al-Araf-21-22). Après avoir transgressé le commandement d'Allah qui les ordonna de descendre sur terre pour y vivre, Adam (paix sur lui) implora Dieu et lui demanda le pardon. Allah lui pardonna et lui accorda Son repentir.

Après que Dieu eut pardonné à Adam, l'Ange Gabriel (paix sur lui) lui enseigna, sur l'ordre de Dieu, comment vivre sur terre et comment subvenir à ses besoins pour maintenir sa vie.

**Les enfants d'Adam**

Allah accorda au premier couple de l'humanité une descendance en jumeaux. Hawa donnait naissance à un garçon et une fille à chaque grossesse. Naquirent deux fils, l'un nommé Qabil(Caïn) et l'autre Habil (Abel), qui furent les premiers descendants d'Adam (paix sur lui).

La loi d'Allah, à l'époque, voulait que chaque garçon d'une grossesse épouse la fille de l'autre. Qabil refusa de suivre cette loi et voulu épouser sa sœur de la même grossesse, ce qui n'était pas permis. Habil ne l'accepta pas et offrit alors un sacrifice acceptable à Allah, tandis que Qabil offrit un sacrifice corrompu qui ne fut pas accepté par Allah, montrant ainsi son

aversion et son désir égoïste.
Allah dit dans le Coran : « Raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent un sacrifice. Celui de l'un fut accepté, tandis que celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit : 'je te tuerai sûrement, L'autre répondit : Allah n'accepte que de ceux qui se montrent pieux. » (Al-Maida-27), Qabil a donc tué son frère par jalousie et ce fut le premier meurtre sur terre.
Après le décès de son fils Habil, Adam (paix sur lui) eut un fils nommé Shit. Certains affirment qu'il était prophète. Quand Adam (paix sur lui) tomba malade et que sa mort approchait, il lui a recommandé de suivre ses enseignements. On dit qu'il était le seul enfant né sans jumeau et qu'il lui a enseigné les pratiques religieuses et les heures de la journée.

**Décès d'Adam**

Lorsque la maladie d'Adam (que la paix soit sur lui) s'aggrava et que la mort le saisit, les anges vinrent à lui avec des linceuls et des bandelettes que Dieu a envoyé. Après sa mort, ils le lavèrent, l'enveloppant dans ses draps mortuaires et l'inhumèrent dans une tombe. Puis ils dirent à ses fils : « *Ô enfants d'Adam, c'est votre destinée* ».
Quand à son lieu de sépulture et son âge, il y a des divergences, mais il est probable qu'il ait vécu mille ans ou un peu plus. Sur ce point, aucun consensus clair n'a été trouvé : seul Dieu tout puissant le sait.

**Histoire d'Adam, foi, obéissance et miséricorde divine**

L'histoire d'Adam (que la paix soit sur lui) contient de nombreux enseignements sur la foi, l'obéissance, le repentir, la responsabilité et la persévérance qui sont toutes applicables dans la vie de tous les jours des croyants. On retient :

- Obéissance à Allah : Adam et Hawa ont désobéi à Allah en mangeant du fruit interdit, ce qui leur a coûté l'expulsion du Paradis. La leçon ici est l'importance de l'obéissance à Allah et de suivre Ses commandements. Nous devons croire qu'Allah ne veut que le bien pour ses serviteurs.
- Repentance et pardon : après avoir désobéi à Allah, Adam et Hawa se sont repentis et ont été pardonnés par Allah. Cela montre l'importance du repentir sincère et de la miséricorde divine.
- Responsabilité : Adam a été désigné comme le vicaire d'Allah sur terre, ce qui implique une grande responsabilité. Cette histoire montre l'importance de prendre ses responsabilités au sérieux et de les assumer avec intégrité.
- La ruse d'iblis (satan) : le récit met en évidence les tactiques de satan pour tromper les gens et les éloigner du chemin d'Allah. Cela nous rappelle d'être vigilants et de nous protéger contre les ruses.
- Patience et persévérance : après avoir été expulsés du Paradis, Adam et Hawa ont dû faire face à de nombreuses épreuves sur terre. Leur histoire enseigne l'importance de faire preuve de patience et de persévérance dans l'adversité.

# SABIL AL-IMAN

*éclats spirituels de la semaine* 14

# DU CIEL AUX CŒURS : LA TRANSMISSION DIVINE DU CORAN À TRAVERS LES ÂGES

*QUATRIÈME PARTIE*

Le calife Abu Bakr As-Siddiq - qu'Allah soit satisfait de lui - est décédé des suites d'une maladie qui l'a cloué au lit pendant environ quinze jours. Les écrits qu'a compilés Zayd ibn Thabit - qu'Allah soit satisfait de lui - sont ensuite passés au deuxième calife, notre maître Omar ibn al-Khattab - qu'Allah soit satisfait de lui. Ils sont restés en sa possession pendant la durée de son califat, qui a duré dix ans. Après son martyre - qu'Allah soit satisfait de lui -, ces écrits sont restés entre les mains de sa fille Hafsa - qu'Allah soit satisfait d'elle -, la mère des croyants, l'épouse du prophète Mohammed ﷺ.

## LE CORAN À L'ÉPOQUE DU CALIFE OTHMAN IBN AFFAN (QU'ALLAH L'AGRÉE)

Sous le califat d'Othman ibn Affan - qu'Allah soit satisfait de lui -, l'Islam a connu une expansion notable avec l'arrivée quotidienne de nouveaux adeptes. Avec cette croissance, la nécessité de disposer de livre du Coran s'est intensifiée. Alors que la transmission orale prévalait, des divergences dans la récitation ont commencé à émerger. Lorsque Hudhayfa ibn al-Yaman - qu'Allah l'agrée - a alerté le calife Othman - qu'Allah l'agrée - sur ces différences pendant les campagnes militaires dans le Sham, le calife a pris des mesures décisives.

D'après Anas ibn Malik, Hudhayfah ibn al-Yaman se rendit chez Uthman alors qu'il combattait les habitants du Sham dans la conquête de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan avec les habitants de l'Irak. Hudhayfah fut alarmé par leurs divergences dans la récitation du Coran. Hudhayfah dit à Uthman : "*Ô Émir des Croyants, stabilise cette communauté avant qu'ils ne divergent dans la lecture du Livre comme l'ont fait les Juifs et les Chrétiens*". Uthman envoya donc un message à Hafsa pour lui demander d'envoyer les feuillets écrits afin qu'ils puissent être copiés dans les recueils, puis renvoyés à elle. Hafsa les transmis à Uthman qui ordonna à Zayd ibn Thabit, Abdullah ibn az-Zubayr, Sa'id ibn al-'As, et Abdur-Rahman ibn al-Harith ibn Hisham de les copier dans les recueils. Uthman dit aux trois membres du clan Quraysh : "*Si toi et Zayd ibn Thabit divergez sur quelque chose dans le Coran, écrivez-le dans le dialecte des Quraysh, car il a été révélé dans leur dialecte. Ils obéirent, et lorsque les feuillets furent copiés dans les recueils, Uthman les renvoya à Hafsa. Il envoya à chaque région un recueil de ce qui avait été copié, et ordonna que tout autre exemplaire du Coran soit brûlé dans chaque recueil ou recueil qui ne correspondait pas à cela.*" [Rapporté par Al-Bukhari: 4987].

Dans ce hadith est exposée la question de la collecte du Coran à l'époque d'Othman, qu'Allah soit satisfait de lui. Cela a été réalisé à la fin de l'année vingt-quatre et au début de l'année vingt-cinq. Cette collecte a été entreprise en raison des divergences entre les gens dans la récitation. C'est le compagnon Hudhayfah ibn al-Yaman, qu'Allah soit satisfait de lui, qui a proposé cette collecte. Le comité de cette collecte était composé de Zayd ibn Thabit al-Ansari (le compagnon qui avait compilé le Coran à l'époque du premier calife Abu Bakr, comme nous l'avons mentionné dans notre précédent numéro de ce Magazine), Abdullah ibn al-Zubayr, Sa'id ibn al-As, Abdurrahman ibn al-Harith ibn Hisham, et Ubayy ibn Ka'b. Ils ont pris la parole de Zayd ibn Thabit comme référence dans leurs propos en raison de sa connaissance et de son expertise.

L'objectif de cette collecte était de reproduire le Coran tel qu'il était sous Abu Bakr dans plusieurs copies, selon une méthode spécifique, et d'envoyer un lecteur avec chaque copie pour enseigner aux habitants des régions auxquelles elles étaient envoyées. Cela impliquait de copier le Coran d'Abu Bakr dans un certain nombre de copies, d'écrire en dialecte Quraysh en cas de différence, et de brûler ou de laver à l'eau les autres écrits personnels des compagnons qui divergeaient, afin d'éliminer la source de désaccord et de dispute parmi les musulmans dans la récitation du Livre d'Allah. Les compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ont répondu à cet appel en collectant les copies et les écrits, et en les brûlant, ou en les lavant à l'eau.

Une fois les copies d'Othman réalisées selon le processus que nous avons décrit précédemment, le calife, Othman ibn Affan, a ordonné de les envoyer dans les célèbres régions de l'islam, accompagnées de lecteurs dont la récitation correspondait en grande partie à celle des habitants de ces régions. Cela était nécessaire car recevoir le Coran d'un cheikh enseignant était la base de l'acquisition de la récitation du Coran.

Les efforts considérables déployés par ce comité de compilation ont été approuvés par les compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux. Ali, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : " Qu'Allah accorde Sa miséricorde à Othman. Si j'avais été calife, j'aurais agi comme lui l'a fait

avec les massahifs.
La différence entre la collecte d'Abu Bakr et celle d'Othman réside dans la raison d'être de la collecte et dans la méthode employée :

- La motivation derrière la collecte durant le califat d'Abu Bakr était la crainte de perdre une partie du Coran avec la mort des principaux mémorisateurs et récitateurs parmi les grands compagnons, à cause ces guerres et la perte de certains des fragments sur lesquels le Coran était écrit. Quant à la motivation derrière la collecte durant le califat d'Othman, c'était en raison de la multiplicité des variantes de récitation et de la crainte de discorde parmi les musulmans.
- La méthode de collecte d'Abu Bakr consistait à réunir ce qui était dispersé sur des feuillettes, des écorces et des épaules, et à le compiler dans un seul Mushaf (recueil du Coran) avec les versets et les sourates ordonnés. Quant à la méthode de collecte durant le califat d'Othman, elle consistait à recopier le Coran en plusieurs exemplaires pour servir de référence dans différentes régions.

Quant aux caractéristiques des Mushafs d'Othman, ils se sont limités à ce qui était confirmé par des transmissions multiples, excluant les récitations isolées. De plus, les versets dont la récitation a été abrogée et n'a pas été retenue dans la version finale ont été exclus. Les sourates ont été arrangées selon l'ordre connu aujourd'hui, contrairement aux Mushafs d'Abu Bakr où les versets étaient organisés sans les sourates. Les variantes de récitation et les lettres sur lesquelles le Coran a été révélé ont été compilées en tenant compte de leurs différentes prononciations et formes.
Enfin, tout ce qui n'était pas du Coran, comme les commentaires explicatifs de certains compagnons dans leurs propres Mushafs pour clarifier les significations ou pour indiquer ce qui était abrogé et abrogeant, a été retiré.

Quant au nombre de masahifs coraniques ordonnés par Othman, il est généralement admis qu'il y en avait cinq. Quatre ont été envoyés à La Mecque, Médine, Koufa et Damas, tandis qu'un est resté avec lui. Cependant, il est plausible qu'il y en ait eu six, avec quatre envoyés à La Mecque, Damas, Koufa et Basra, un restant à Médine et un autre réservé personnellement à Othman, connu sous le nom de Moshaf privé de Médine.
Les résultats de la collecte du Coran à l'époque d'Othman ibn Affan, que la paix soit sur lui, sont les suivants.

1. L'abolition des divisions et des désaccords parmi les musulmans concernant les différentes récitations du Coran.
2. L'unification de la communauté autour d'un seul Coran, établi de manière définitive et reconnu comme une référence
3. De nombreux compagnons ont découvert, pour la première fois, les diverses façons et les versets abrogés de la récitation. Ils ont également appris les sept lettres de récitation stables du Coran (Nous aborderons le sujet de sept lettres "huroof al-sab'ah" dans le prochain numéro de notre magazine, insha'Allah.).
4. La distribution officielle des Corans compilés par le calife des musulmans.
5. L'adoption par la communauté de ces Corans et le maintien de la récitation conforme à leur écriture et leur format.
6. L'élimination des feuillettes et des Corans qui n'avaient pas de caractère officiel et collectif.

En ce qui concerne le sort du Coran écrit à l'époque d'Abu Bakr et révisé par Othman, après le décès de Hafsa pendant le règne de Muawiya ibn Abi Sufyan, Marwan ibn al-Hakam, gouverneur de Médine, le demanda à son frère Abdullah ibn Umar. Il le fit brûler et enterrer pour empêcher ceux qui nourrissaient des ambitions de susciter de nouvelles controverses autour du Coran. Quant aux Corans compilés à l'époque d'Othman, des millions de copies en furent produites, mais le sort de chacune d'entre elles après cela n'est pas connu.

Nous réaffirmons ici que la transmission orale continue est l'origine de la transmission du Coran. La transcription écrite a été réalisée pour consolider cette transmission. Tout cela est en accord avec la promesse d'Allah, dans la préservation de Son Livre contre toute altération ou omission : "Nous avons fait descendre le Rappel (le Coran), et c'est à Nous qu'il appartient de le préserver." [Sourate Al-Hijr, verset 9].

Dans la partie restante de cette étude intitulée "*Le Coran après l'époque des califes bien-guidés*", nous la traiterons dans le prochain numéro de notre magazine, insha'Allah.

# Invocation

اليوم الثّلاثين: اَللّـهُمَّ اجْعَلْ صِيامى فيهِ بِالشُّكْرِ وَالْقَبُولِ عَلى ما تَرْضاهُ وَيَرْضاهُ الرَّسُولُ، مُحْكَمَةً فُرُوعُهُ بِالاُْصُولِ، بِحَقِّ سَيِّدِنا مُحَمَّد وَآلِهِ الطّاهِرينَ، وَالْحَمْدُ للهِ رَبِّ الْعالَمينَ.

Ô Allah, fais que mon jeûne soit
l'expression de mes remerciements
et de mon acceptation de tout ce qui
te contente et contente le Prophète,
aussi bien concernant les Fondements
de la Religion que ses Branches,
par l'amour de notre Maître Mohammed
et de sa Famille pure, et louanges à Allah,
Seigneur des mondes.

# Les Noms et les Attributs d'Allah

## 12 | AL-WAHHAB الوهاب

**Le nom Al-Wahhab est mentionné trois fois dans le Coran et vient de al-Hibah, qui est un don détaché sans condition ni cause préalable. Ce nom évoque la nature d'Allah : être le tout-puissant, le tout-donnant, ou le donneur perpétuel de dons.**

Ce nom provient de la racine waw-ha-ba (و ه ب), qui a les connotations arabes classiques suivantes : donner sans contrepartie, donner en cadeau, faire un don, offrir en cadeau, offrir, ou donner généreusement et librement.
Depuis le début de la conception de l'homme, étant dans le ventre de sa mère, les grâces de son Seigneur se succèdent sur lui.
Il est Celui qui est abondamment généreux en donnant sans jamais avoir besoin de calculer. Allah est Al-Wahhab, le grand donateur dont les bienfaits sont gratuits et perpétuels.

**Dans le Coran**

- "(Ils disent) : « Notre Seigneur ! Ne laisse pas nos cœurs s'écarter (de la vérité) après que tu nous aies guidés, et accorde-nous ta miséricorde. Vraiment, tu es le Donateur." (Sourate 'Al-`Imran 3 : 8)
- "Ou ont-ils les trésors de la Miséricorde de ton Seigneur, le Tout-Puissant, le véritable Donateur." (Sourate Sad 38 : 9)
- "Il dit : « Mon Seigneur ! Pardonne-moi et accorde-moi un royaume tel qu'il n'appartiendra à aucun autre après moi : en vérité, tu es le Donateur." (Sourate Sad 38 : 35).

**Sens et réflexion**

Ce nom doit aussi nous faire comprendre que notre réussite n'est possible que grâce à Allah. Quel que soit le bien que vous fassiez, qui a inspiré cette impulsion en vous ? Qui enregistre et récompense le bien que l'on fait ? Tout vient d'Allah. Il n'a aucune obligation et fait ce qu'il veut. En apprenant les noms divins d'Allah, nous découvrons sa justice, sa générosité et son abondance, ainsi que sa sollicitude, son amour et son pardon. Ce sont tous des dons d'Al-Wahhab.
En réfléchissant davantage à ce nom, nous pouvons également nous rendre compte que toutes les compétences et qualités inhérentes que nous possédons sont également un don d'Allah. Ne laissez pas votre nafs (égo) s'immiscer et prendre le contrôle de votre cœur. Nous y parvenons en partie en restant reconnaissants envers Allah parce que nous n'avons rien fait pour mériter Ses dons. Il donne tout simplement, un point c'est tout. Il ne pose pas de questions, ne nous dit pas "Signez ici sur la ligne pointillée". Il nous laisse ensuite le choix de le considérer comme acquis ou d'en être reconnaissant. C'est à nous de voir sa bonté et sa miséricorde.
Nous adressons à Allah, en abondance , des louanges belles et bénies ; comme l'aime et l'agréenotre Seigneur. Nous faisons son éloge, sans interruption. Celui-ci ne finit pas, ni ne s'arrête, tant que les louangeurs s'y adonnent. A Lui la louange, le remerciement et la reconnaissance pour sa faveur. C'est Lui qui détient le commandement, au début et à la fin.

*Ô Allah, guide-nous sur le chemin droit et protège-nous de l'égarement. Amen.*

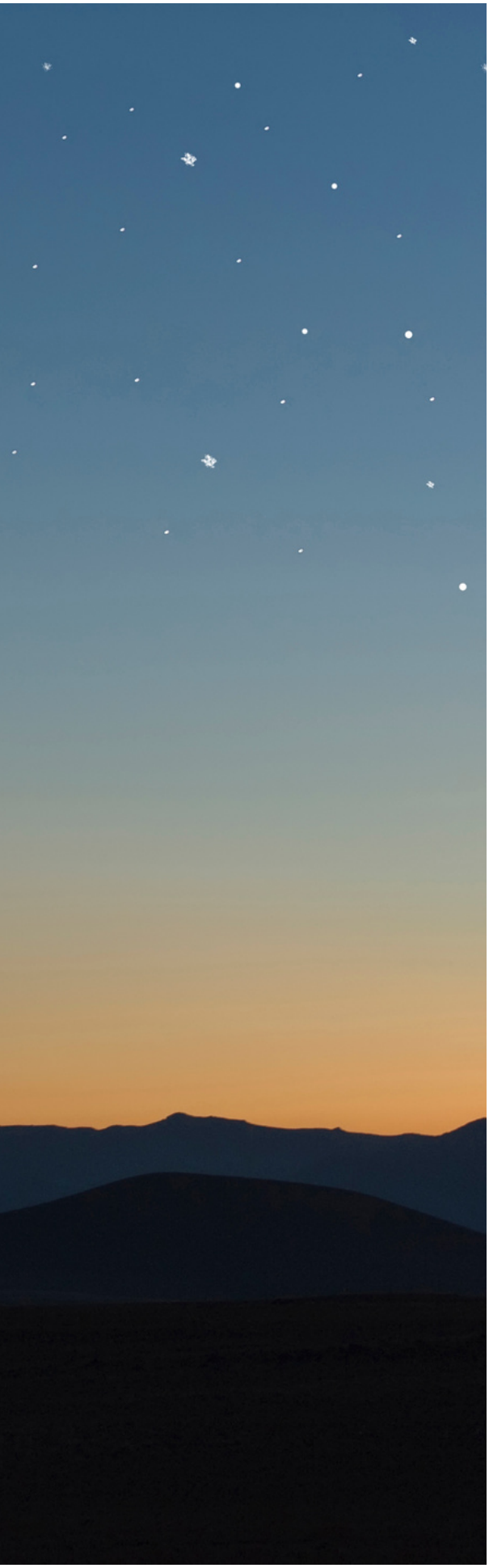

# Le Hadith de la semaine

## 10 | ‘JEÛNER SIX JOURS DU MOIS DE SHAWWÂL APRÈS LE JEÛNE DE RAMADAN’

Selon Abou Ayoub Al Ansari (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a déclaré :

**« Celui qui jeûne le Ramadan puis le fait suivre de six jours de chawwal sera comme s'il avait jeûné tout le temps »**

RAPPORTÉ MOUSLIM

**Ce hadith, rapporté par Mouslim, indique la valeur spirituelle de jeûner les six jours de Chawwâl après le mois de Ramadan.**

**Davantage de récompenses**

D'après Thawban (qu'Allah l'agrée), le Prophète Mohamed (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a également dit: « *Celui qui jeûne le Ramadan et six jours de chawwâl a certes jeûné toute l'année* ». Cette tradition prophétique met en lumière la récompense abondante qui découle de cette pratique pieuse.

**Multiplier les bénédictions**

La succession des raisons de bien et la multiplication des récompenses des bonnes actions sont des grâces d’Allah envers Ses serviteurs. Les six jours de jeûne pendant le mois de Chawwâl offrent aux croyants une opportunité unique de renforcer leur pratique religieuses. Selon les enseignements du Prophète Mohamed (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) jeûner ces six jours équivaut à jeûner toute une année.

Les six jours de jeûne de Chawwâl ne sont pas liés à des jours spécifiques, ce qui donne aux croyants une liberté quant au choix des jours où ils préfèrent jeûner. Ils peuvent les jeûner consécutivement au début, au milieu ou à la fin du mois, ou bien les espacer tout au long du mois selon leur préférence et capacité. L'essentiel est de jeûner six jours au cours du mois de Chawwâl pour bénéficier des récompenses spirituelles associée.

# Notre mosquée

## 11 | L'ÉTHIQUE DE L'AÏD AL-FITR ET LA PRIÈRE À LA MOSQUÉE

Les musulmans fêtent l'Aïd al-Fitr, qui marque la fin du mois de Ramadan et donc la rupture définitive du jeûne. Cette célébration a lieu le premier jour après la fin du mois de jeûne, donc vingt-neuf ou trente jours après son début.

Le Prophète — Paix et bénédictions soient sur lui — a dit : « *Toute nation a ses festivités et voici les vôtres.* » Dans ce hadith, il fait allusion aux deux fêtes musulmanes (les deux Aïd) et précise qu'elles sont des fêtes spécifiques aux musulmans.

Ces deux fêtes font partie des bienfaits d'Allah pour lesquels nous devons faire preuve de considération et dont nous devons comprendre le sens.

L'Aïd ne représente pas seulement la fin du mois de jeûne : elle symbolise l'esprit du partage et de la solidarité.

A la Grande Mosquee de Paris, l'Aïd al-Fitr se prépare trois jours avant la fin du mois de Ramadan, à partir de la 26ème nuit, la Nuit du Destin, durant laquelle elle a reçu plus de 15000 fidèles en 2024, dans une ambiance familiale, conviviale et surtout spirituelle, avec une veillée jusqu'à la prière de l'aube « el-fajr », un concours de mémorisation du Coran et un quiz pour les enfants.

De cette nuit on commence à se projeter pour le jour de l'Aïd, durant lequel la Grande Mosquée de Paris assure jusqu'à trois prêches de l'Aïd, vu le grand nombres de fidèles, près de 50000.

Le rôle de nos imams est alors d'informer les fidèles sur ce qui constitue l'éthique de ce jour spécial, et les règles à suivre.

Parmi ses règles:

1. L'interdiction du jeûne : il est interdit de jeûner le jour de l'Aïd selon le Hadith d'Abou Sa'îd Al-Khoudrî (Radhiya Allahou Ainhou) dans lequel il rapporte que le Prophète (la paix et les bénédictions soient sur lui) a interdit de jeûner le jour de la rupture du jeûne et le jour de l'al-Adhâ (la fête du sacrifice).
2. Assister à la prière de l'Aïd : certains savants sont d'avis que la prière de l'Aïd est obligatoire. Ceci est l'opinion des savants hanafites et de cheikh Al-Islam Ibn Taymiyah. D'autres savants disent qu'elle est une obligation de suffisance communautaire qui concerne la communauté dans son ensemble. Dès lors qu'un nombre suffisant d'individus s'en chargent, les autres en sont exemptés. Ceci est l'opinion des savants hanbalites. Un troisième groupe de savants est d'avis que la prière de l'Aïd est une sounna fortement recommandée : l'opinion des Malékites et des Chaféites.
3. Accomplir des prières surérogatoires : il n'y a pas de prières surérogatoires à accomplir ni avant ni après la prière de l'Aïd. Ibn 'Abbâs (Radhiya Allahou Ainhouma) a rapporté que le Prophète (prière et bénédictions sur lui) avait l'habitude de sortir le jour de l'Aïd et de faire deux unités de prière sans les faire précéder ni suivre d'aucune autre prière. Ceci s'applique lorsque la prière est effectuée à l'extérieur. Cependant, si la prière de l'Aïd est effectuée dans une mosquée, il faut accomplir la prière de salutation de la mosquée.
4. Les femmes doivent assister à la prière de l'Aïd : selon notre tradition, tout le monde doit assister à la prière de l'Aïd et se comporter avec droiture et piété.

LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

# À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

14.

## DJAMAA KETCHAOUA

Ph : TCHOKETCH-KEBIR Faiza

# LA MOSQUÉE DJAMAA KETCHAOUA

**Dans les ruelles labyrinthiques de la vieille ville d'Alger, où les ombres du passé dansent au rythme des souffles du vent, se dresse la mosquée Ketchaoua, vestige majestueux d'une époque révolue mais jamais oubliée. Son histoire, comme un poème envoûtant, se déroule à travers les âges, imprégnée de tragédies, de résilience et de rédemption.**

## UN DEMI-MILLÉNAIRE D'EXISTENCE

Fondée en 1436, cette merveille architecturale incarne l'union subtile entre les influences romano-byzantines et algériennes, érigeant ses minarets vers les cieux comme des sentinelles de la foi. Située au cœur même de la Casbah d'Alger, cette mosquée fut depuis ses origines un phare spirituel, attirant les âmes assoiffées de sagesse et de transcendance.

La mosquée connut plusieurs rénovations au fil des siècles, chaque pierre ajoutée à son édifice portant les empreintes des artisans qui l'ont façonnée avec amour et dévotion. Mais c'est au XVIIIe siècle, sous le règne éclairé du dey Hassan, que la mosquée revêtit son allure actuelle, mêlant avec grâce les influences ottomanes, espagnoles et françaises dans un tableau d'une beauté saisissante.

## LA PERFECTION DIVINE À TRAVERS SES DÉTAILS

Les contours de la Mosquée Ketchaoua évoquent un récit envoûtant, avec ses terrasses en cascades embrassant la pente du terrain, chaque niveau dévoilant un trésor architectural unique. À l'entrée, une cour extérieure baignée de lumière, où le murmure de la fontaine en marbre blanc danse en harmonie avec les motifs géométriques sculptés dans la pierre, offrant un sanctuaire de purification avant l'élévation spirituelle.

Le deuxième niveau, le cœur vibrant de la mosquée, accueille les fidèles dans une salle de prière majestueuse, ornée de mosaïques céramiques aux teintes chatoyantes. Les murs résonnent des versets sacrés du Coran, calligraphiés avec une grâce infinie, tandis que les motifs floraux et géométriques invitent les âmes à contempler la perfection divine à travers chaque détail.

Enfin, la terrasse, perle sur le diadème de la mosquée, s'ouvre telle une fenêtre sur l'âme d'Alger, offrant aux visiteurs une vue panoramique où les vagues du temps se mêlent aux embruns du présent. Jadis lieu de recueillement pour les femmes, elle est désormais un espace de contemplation ouvert à tous, rappelant la dimension universelle de la spiritualité qui transcende les barrières terrestres.

## FACE AUX ÉPREUVES

L'histoire tumultueuse de la mosquée Ketchaoua fut marquée par des épreuves déchirantes. En 1832, sous le joug oppressant de la colonisation française, elle fut arrachée à sa vocation première, ses murs empreints de piété devenant témoins silencieux des souffrances infligées par l'assaut impitoyable des forces étrangères. Convertie de force en église, puis en cathédrale, elle fut contrainte de dissimuler sa véritable essence sous le masque du culte catholique.

Pourtant, même dans les ténèbres de l'oppression, l'esprit indomptable de la mosquée Ketchaoua ne fut jamais éteint. Telle une fleur courageuse poussant à travers les fissures du béton, elle a conservé sa dignité et sa grandeur, attendant patiemment l'aube de la libération.

Et cette aube arriva en 1962, lorsque l'Algérie recouvra enfin son indépendance. La mosquée Ketchaoua, libérée de ses chaînes, ouvrit à nouveau ses portes aux fidèles, témoignant ainsi de la résilience et de la détermination du peuple algérien à préserver son héritage spirituel.

Aujourd'hui, après des années de restauration minutieuse financées par la générosité du gouvernement turc, la mosquée Ketchaoua se dresse à nouveau dans toute sa splendeur, prête à accueillir les croyants dans un sanctuaire de paix et de méditation. Les chants des muezzins résonnent à nouveau dans ses murs, rappelant aux fidèles l'importance de rester fidèles à leurs traditions et à leur foi, malgré les tempêtes de l'histoire.

Dans la lueur douce du crépuscule, la mosquée Ketchaoua se dresse comme un phare spirituel, guidant les âmes égarées vers la lumière de la vérité et de la piété. Son histoire, marquée par les vicissitudes du temps, reste un rappel poignant de la résilience et de la persévérance du peuple algérien, dont la foi inébranlable brille comme un joyau précieux dans les ténèbres de l'adversité.

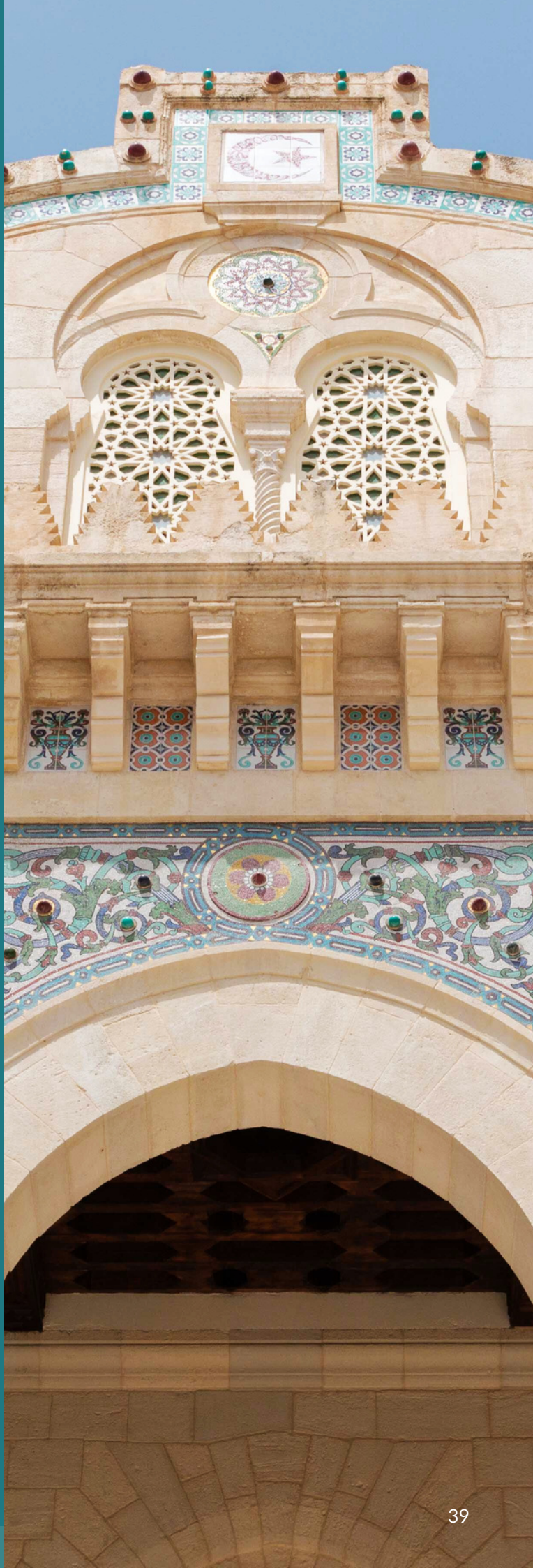

Ph : Kaoul Said

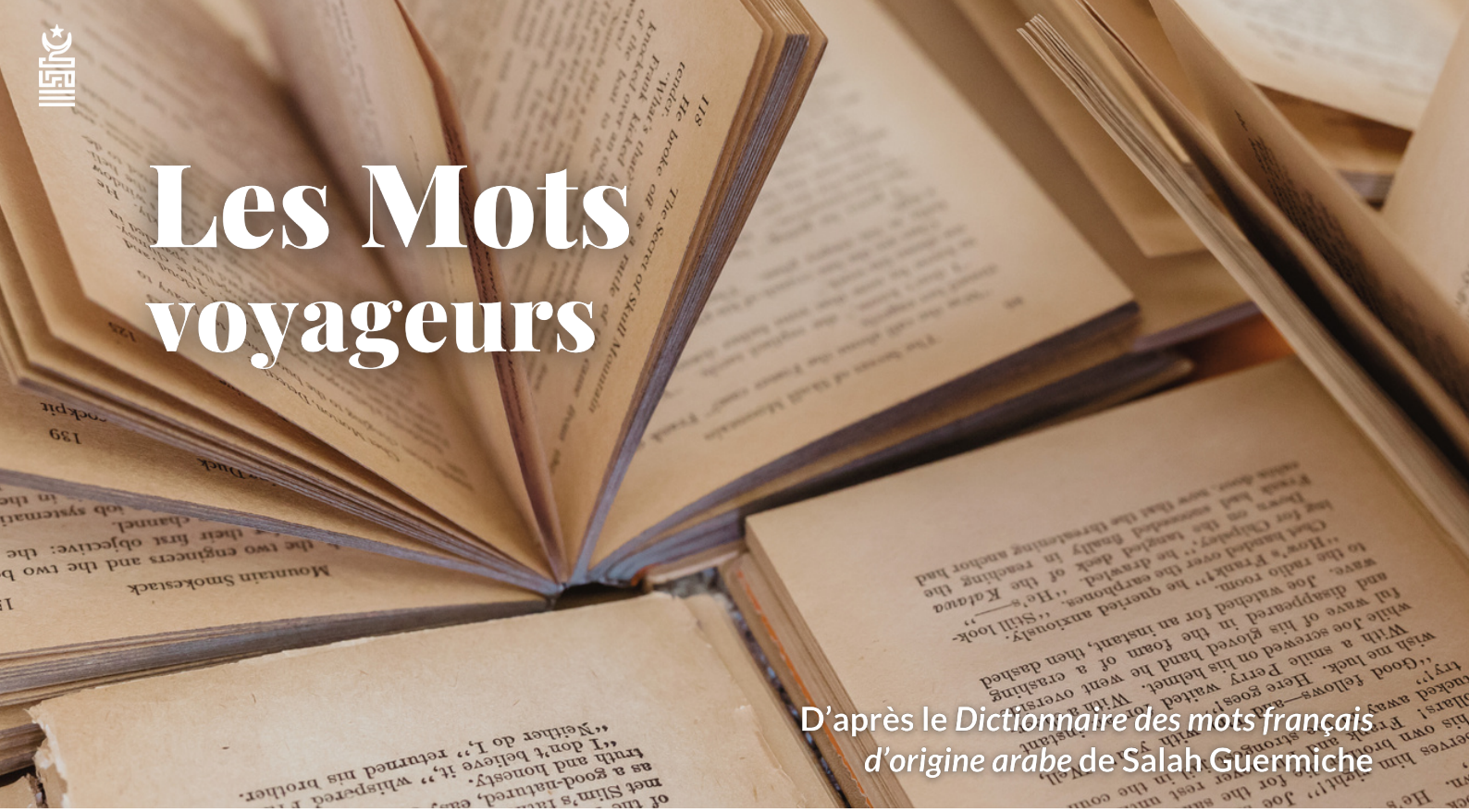

# Les Mots voyageurs

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

## 10 | HASARD الزهر

**L'origine étymologique du mot "hasard" se déploie dans une riche toile linguistique, puisant ses fondations dans l'arabe et les influences culturelles qui ont imprégné son évolution. L'espagnol "azar" et son ancêtre arabe "yull j zahr en-nard" offrent des pistes fascinantes quant à la genèse de ce terme, évoquant initialement l'idée de "dé à jouer", empreinte des jeux de hasard qui ont captivé l'imaginaire au Moyen Âge.**

Dans les contrées du Maghreb, d'autres mots arabes tels que "sill" ou "az-zabr" étaient employés pour décrire le concept de "coup de chance", tout en faisant référence au bourgeon de la fleur ou au jeu de dés. Cette association pourrait s'expliquer par la taille de l'objet ou par les motifs décoratifs qui ornaient ses faces, peut-être inspirés des pétales d'une fleur.
Une autre piste étymologique réside dans des termes arabes tels que "ruy", "yassara" ou "mayssara", exprimant l'idée de "rendre possible" ou "réussir". Ces racines linguistiques ont donné naissance à des mots arabes comme "us", "tayassara", "orio", "mayssir", évoquant des notions de probabilité et de jeu de dés.

La première apparition du mot "hasard" dans la langue française remonte à 1150, où il était employé pour désigner le "jeu de dés". Au fil des siècles, son sens s'est progressivement élargi pour inclure des connotations de "risque" et de "danger", comme en témoigne son utilisation dans des textes littéraires tels que le "Songe doré de la pucelle" au XVe siècle.
L'introduction du "h" initial dans le mot "hasard" au Moyen Âge est un trait typique de l'époque, où les mots commençant par une voyelle étaient souvent précédés d'un "h-" pour des raisons phonétiques et esthétiques.
Outre ces aspects linguistiques, des récits historiques et folkloriques ajoutent une touche de mystère à l'origine du mot "hasard". Certains évoquent l'existence d'un château syrien nommé "Hasart", où les croisés ont connu des fortunes diverses, tandis que d'autres se tournent vers des influences latines telles que "alea" ou "zarare", qui auraient contribué à façonner le mot dans la langue italienne avant de le transmettre au français.
Ainsi, le mot "hasard" incarne une riche tradition linguistique et culturelle, tissant des liens entre les langues anciennes et modernes, et révélant la profondeur de l'héritage arabe dans l'évolution même de la langue française.

# Plumes en éveil : un livre coup de cœur

## *AU PIED DU MUR*
### *VIE ET MORT DU QUARTIER MAGHRÉBIN DE JÉRUSALEM*
### DE VINCENT LEMIRE

RÉSUMÉ

*Au lendemain de la guerre des Six Jours, dans la nuit du 10 au 11 juin 1967, les habitants du quartier maghrébin de Jérusalem sont évacués par l'armée israélienne et le quartier est rasé en quelques heures pour laisser place à la vaste esplanade qui s'étend aujourd'hui au pied du Mur des Lamentations. Cet événement a longtemps été passé sous silence. Pour la première fois, Vincent Lemire retrace les étapes de cette destruction programmée, le parcours de ses habitants déplacés, mais aussi l'histoire au long cours de ce quartier fondé par Saladin en 1187 pour accueillir les pèlerins musulmans marocains, algériens et tunisiens désireux de séjourner à Jérusalem.*

*Pour redonner vie à ce quartier disparu, l'auteur part en quête d'une documentation dispersée, depuis les archives des fondations pieuses musulmanes à Jérusalem jusqu'à celles de la Croix-Rouge à Genève, en passant par les archives ottomanes d'Istanbul et les archives israéliennes, jusqu'aux témoignages des habitants et aux fouilles archéologiques qui ont récemment fait remonter à la surface les objets domestiques ensevelis lors de la destruction. Quant aux archives diplomatiques françaises, elles révèlent que dans les années 1950 ce quartier était protégé par la France, qui se présentait alors avec fierté comme une « puissance musulmane » au Maghreb et au Proche-Orient.*

*Au moment où la Ville sainte est à nouveau au cœur des tensions géopolitiques qui secouent la région, ce livre offre un point de vue imprenable pour mieux comprendre Jérusalem, ville-monde ouverte à tous les vents de l'histoire.*

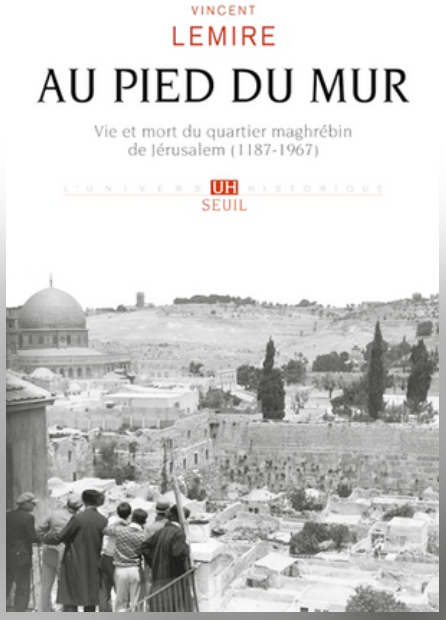

# Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

# La citation
## de la semaine

DICTON

*La fête n'est pas pour celui qui s'habille de nouveautés, mais pour celui dont l'obéissance s'accroît, La fête n'est pas pour celui qui se pare de vêtements et possède une monture, mais pour celui à qui les péchés sont pardonnés.*

SAGESSE DES PRÉDÉCESSEURS

# Événements

à venir

ÉVÉNEMENT

## Aïd al-Fitr

La Grande Mosquée de Paris accueille les fidèles pour la prière de l'Aïd al-Fitr 2024-1445/H :

- Première prière : 7h30
- Deuxième prière : 8h15

MERCREDI 10 AVRIL 2024

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

CONFÉRENCE DE PRESSE

## Conseil de Coordination AMMALE

Le Conseil de Coordination AMMALE (Alliance des mosquées, associations et leaders musulmans en Europe) organise une conférence de presse le vendredi 19 avril 2024 à 10h à la Grande Mosquée de Paris.
Son objectif est d'unir les voix et les efforts des institutions musulmanes et des leaders musulmans à travers l'Europe, aspirant à la transmission du message véritable de l'Islam, porteur de paix, à la protection de la dignité et de la citoyenneté des musulmans européens et à la recherche du Mieux-vivre-ensemble au sein de toutes les sociétés du continent.
Lors de cette conférence de presse, des membres de ce nouveau Conseil présenteront et échangeront sur ses différentes missions, sur les commissions qu'il met en place et les actions qu'il compte entreprendre pour les accomplir.

VENDREDI 19 AVRIL 2024 (10H)

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

DEMANDE SUR :
COMMUNCATION@CC-AMMALE.COM

SÉMINAIRE INTERACTIF

## "Espoirs et défis des musulmans en Europe"

Le vendredi 19 avril 2024 (16h-19h) à la Grande Mosquée de Paris, le Conseil de Coordination AMMALE (Alliance des Mosquées, Associations et Leaders Musulmans en Europe) organise un séminaire interactif "Espoirs et défis des musulmans en Europe" avec des intervenants, membres de cette association, venus de sept pays européens.

VENDREDI 19 AVRIL 2024 (16H-19H)

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

INSCRIPTION GRATUITE SUR :
WWW.GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

AMMALE
Alliance des Mosquées, Associations et Leaders Musulmans en Europe
SÉMINAIRE INTERACTIF
ESPOIRS ET DÉFIS DES MUSULMANS EN EUROPE
avec des intervenants représentant 7 pays européens
19 AVRIL 2024
16H-19H
GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUITS DE L'ERMITE PARIS 5E
INSCRIPTION GRATUITE
WWW.GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

**Publié le 9 avril 2024**

Grande Mosquée de Paris
Tous droits réservés